



Rapport d'Activités 2013



SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	4
ACTIVITE FEDERALE.....	5
ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008	12
GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008.....	13
VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET	14
PART DES VENTES INTERNET PAR AAPPMA.....	16
SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA	17
ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION	18
PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS.....	19
TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX.....	19
ACTIVITÉ TECHNIQUE DES CHARGÉS D'ÉTUDES	20
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	20
LES TRAVAUX EN RIVIERE	25
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION	29
COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES.....	33
DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES.....	38
ACTIVITÉ DE L'ANIMATEUR	40
RAPPORT FINANCIER.....	42
FÉDÉRATION	42
Bilan	42
Compte de Résultat	44
CAISSE DE COMPENSATION	46
Bilan	46
Compte de Résultat	48
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION.....	50
PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION	51
ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE.....	52

LE MOT DU PRESIDENT

A l'heure de faire le bilan de l'année 2013, plusieurs sentiments se mêlent en moi pour écrire cet édit.

Tout d'abord, je ne peux que regretter la baisse enregistrée des ventes de carte de pêche. Si je pense que cette baisse est essentiellement liée aux conditions hydroclimatiques défavorables de l'année 2013, il n'en reste pas moins que la baisse des cartes « personne majeure » semble plus conjoncturelle et plus durable. Comme l'an dernier, je regrette les décisions prises par la FNPF et l'EHGO concernant les augmentations du prix des cartes de pêche : j'espère qu'elles ne nous pénaliseront pas encore en 2014.

Mais cette année 2013 aura aussi été pour moi une année de grande fierté avec l'adoption à la quasi-unanimité de la mise en place des quotas journaliers carnassiers et de l'augmentation des tailles légales de capture. Cette prise de position forte des AAPPMA du département confirme l'implication des pêcheurs et de leurs représentants dans le respect de notre patrimoine piscicole. Cette décision me conforte personnellement puisqu'elle est aujourd'hui prise en modèle par certains représentants de la FNPF.

Une autre fierté aura aussi été la mobilisation forte de notre réseau associatif lors de la mise en place de la pétition concernant la demande de fermeture commune du brochet et du sandre à la fin janvier. Cette mobilisation est une première pour les pêcheurs de Saône-et-Loire : si à ce jour, je ne suis pas certain que ce combat soit gagné, elle aura au moins permis de démontrer la force de notre réseau associatif. Je suis persuadé qu'elle permettra une meilleure considération de nos positions par les services de l'Etat.

Comme vous le savez, la FNPF a fait réaliser en 2013 une étude sur le poids économique de la pêche en France par un organisme indépendant et spécialisé : le B.I.P.E. Cette étude aujourd'hui finalisée nous donne beaucoup d'arguments pour défendre la pêche de loisir : c'est pourquoi, je suis en train d'étudier avec le Conseil d'Administration de la Fédération la possibilité de la décliner au département de Saône-et-Loire.

L'année 2013 aura aussi été l'année de la mise en place des premiers points de vente de carte de pêche en ligne chez les dépositaires. Cette expérience fut positive, aussi bien pour les AAPPMA que pour les dépositaires concernés. Chacun s'accorde pour observer que cette méthode de vente simplifie le travail pour tout le monde. Toutefois, je sais que la généralisation de ce système posera localement des problèmes, notamment pour les petites AAPPMA : c'est pourquoi nous vous avons proposé une formation (6 dates) spécifique en 2013 au siège de la Fédération et que nous assurons, lors de la mise en place de chaque nouveau point de vente, une formation personnalisée sur place.

Avec l'embauche d'un « animateur pêche et milieux aquatiques » à la Fédération, les activités proposées par notre structure se diversifient : animations avec les centres de loisir, découverte des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles en milieu scolaire, stages de pêche... Cette personne renforce les actions de développement du loisir pêche déjà mises en place par les AAPPMA dans le cadre des « Ateliers Pêche et Nature ».

Avec les collectivités locales et les services de l'Etat, nous participons toujours activement aux programmes de préservation et de restauration des milieux aquatiques mis en œuvre dans le cadre des Contrats de Rivières et des Contrats Territoriaux. Cette politique vise notamment à reconquérir la continuité écologique et à limiter le réchauffement de l'eau dans les rivières de première catégorie piscicole, et à préserver et réhabiliter les zones de frayères sur les cours d'eau de 2ème catégorie. A noter en 2013, la signature d'un contrat de Rivière supplémentaire dans le Chalonnais.

Pour conclure, je remercie l'ensemble des représentants des AAPPMA d'avoir su se mobiliser pour la protection de notre patrimoine piscicole. Le pêcheur est le meilleur gardien et observateur sur le bord des rivières.

Le Président,

Georges Guyonnet

ACTIVITE FEDERALE

Vendredi 4 janvier : Rendez vous avec M. Chenaud du Crédit Agricole – proposition de partenariat, Assemblée Générale de l’AAPPMA d’Oudry, représenté par C. Large.

Samedi 5 janvier : Assemblée Générale du Comité Départementale de la pêche sportive au coup au siège de la Fédération, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Digoin, représenté par C. Large.

Dimanche 6 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Blanzay, accompagné de A. Fourrier.

Mardi 8 et Mercredi 9 janvier : Conseil d’Administration de la Fédération Nationale (FNPF) à Paris.

Jeudi 10 janvier : Comité de Pilotage Natura 2000 « Saône-Grosne » à Tournus, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 11 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Ciry le Noble, Assemblée Générale de l’AAPPMA d’Ecuisses, représenté par A. Godard.

Dimanche 13 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA du Breuil.

Lundi 14 janvier : Rendez vous avec un représentant de l’Agence de l’Eau à la Fédération concernant la mise en place de l’accord cadre FNPF/Agence de l’eau, accompagné de J. Maupoux et R. Chassignol.

Jeudi 17 janvier : Rendez vous à la Mairie des Bizots - Comité pour la pratique de la pêche sur la le lac de la Sorme, accompagné A. Mercier.

Vendredi 18 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Sainte Cécile, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Saint Germain du Plain, représenté par B. Pichet, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Marcigny, représenté par G. Mamessier.

Samedi 19 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Dennevy.

Dimanche 20 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Montceau les Mines, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Marmagne, représenté par A. Godard, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Bourbon Lancy, représenté par C. Large, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Saint Germain du Bois, représenté par J. Chatot.

Mardi 22 janvier : Rendez vous avec M. Chenaud du Crédit Agricole concernant le projet de Partenariat.

Jeudi 24 et Vendredi 25 janvier : Formation « Garde pêche Particulier » au siège de la Fédération.

Jeudi 24 janvier : Rendez vous avec l’AAPPMA d’Autun, Vœux de Monsieur le Préfet de Saône et Loire.

Vendredi 25 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Toulon sur Arroux, représenté par C. Large.

Samedi 26 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Pierre de Bresse, représenté par J. Chatot, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Rancy, représenté par B. Pichet.

Dimanche 27 janvier : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Torcy, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Gueugnon, représenté par A. Vaunaize et F. Laval, Assemblée Générale de l’AAPPMA de Saint Ambreuil, représenté par B. Pichet.

Mardi 29 au Jeudi 31 janvier : KPMG – Vérification des comptes et bilan de l’année.

Mardi 29 janvier : Contrat de Rivière du Mâconnais – Restauration Mouge à Azé, représenté par J. Maupoux et T. Breton, Contrat de Rivière du Mâconnais - Projet d’aménagement d’un clapet automatique sur la Petite Grosne à Mâcon, accompagné de J. Maupoux et T. Breton.

Jeudi 31 janvier : Réunion Structuration Conférence de bassins à la Fédération du Rhône, DREAL Bourgogne et DDT 71 – Recherche de PCB sur la Seille, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 1^{er} février : Rendez vous avec M. Depaix du Journal de Saône et Loire concernant une éventuelle publication pour les ouvertures de Pêche.

Dimanche 3 février : Assemblée Générale de l’AAPPMA de Cluny, Assemblée Générale de l’AAPPMA d’Autun, représenté par C. Large, Assemblée Générale de l’AAPPMA d’Ormes, représenté par M. Durandin.

Lundi 4 février : Commission Budget et Suivi Financier à la Fédération Nationale (FNPF) à Paris.

Mardi 5 février : Comité de pilotage Contrat Territorial Sud Morvan à la Mairie de Sommant, représenté par R. Chassignol, VNF – réunion concernant le traitement des embâcles sur la Seille, à Jouvençon, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 6 février : Rendez vous avec l'AAPPMA de Louhans sur place pour la préparation de l'Assemblée Générale Statutaire.

Vendredi 8 février : Conseil d'Administration de la Fédération, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Dommartin les Cuiseaux, représenté par J. Chatot.

Samedi 9 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Tournus accompagné de B. Pichet.

Dimanche 10 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Mâcon.

Mercredi 13 février : Commission Locale – carrière d'Igé, accompagné de T. Breton.

Jeudi 14 février : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Comité d'Agrément – Lyon, Contrat de rivière Chalonnais « Dynamique Alluviale » à Saint Rémy, représenté par J. Maupoux, Contrat de rivière Sornin – Réunion de lancement de l'étude, mesure de débit, représenté par R. Chassignol.

Samedi 16 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Gergy.

Dimanche 17 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Romenay.

Lundi 18 février : Rendez vous avec M. Andres de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Contrat de rivière Chalonnais – Qualité des Eaux à Saint Rémy, représenté par J. Maupoux.

Mardi 19 et Mercredi 20 février : Entretiens pour le Poste d'Animateur pêche de la Fédération,

Mardi 19 février : Intervention d'ABG Audit - commissaires aux comptes – Contrôle des comptes de l'année.

Vendredi 22 février : Rendez vous chez le dépositaire Faune Boutique au Creusot pour la mise en place du système d'adhésion en ligne, accompagné de T. Buy, Intervention d'ABG Audit - commissaires aux comptes – Contrôle des comptes de l'année. Rendez vous avec le Crédit Agricole à la Fédération pour la signature d'une convention de partenariat. Assemblée Générale de l'AAPPMA de Chagny, représenté par M. Durandin.

Samedi 23 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Chauffailles.

Dimanche 24 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Usuge, représenté par J. Chatot.

Mardi 26 février : Rendez vous avec l'AAPPMA de Cuisery, nouveau Trésorier.

Jeudi 28 février : Rendez vous avec M. Thomas Thevenoud, député de Saône et Loire à la Fédération.

Vendredi 1^{er} mars : Contrat de rivière Chalonnais – Contrat Territorial « Milieux Naturels » à Saint Remy, représenté par J. Maupoux.

Samedi 2 mars : Assemblée Générale Statutaire de la Fédération à Louhans.

Mardi 5 mars : Comité de pilotage concernant l'aménagement de la Lône de Gergy, représenté par J. Maupoux et M. Durandin, Visite de terrain lors de la vidange de l'Étang de Pontoux.

Vendredi 15 mars : Comité de Pilotage Sornin – Etude Bilan, représenté par R. Chassignol. Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier – Réunion d'information thématique « Loisirs (Pêche, canoë, tourisme) », représenté par A. Vaunaize.

Lundi 18 mars : Contrat de Rivière Bourgogne – Schéma Régional Cohérence Ecologique à Montceau les Mines, Comité de Pilotage du Contrat de rivière Chalonnais à Saint Rémy

Mardi 19 mars : CDD Communauté Urbaine Creusot Montceau – le Creusot.

Vendredi 22 mars : Conseil d'Administration Comité pour la pratique de la pêche à la ligne au barrage de la Sorme à Blanzay.

Lundi 25 mars : Rendez vous avec un Educateur du Prado.

Mercredi 27 mars : Séminaire Tourisme Fluvial à Chalon sur Saône, Réunion concernant l'aménagement des berges de la Saône avec l'AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire) à Chalon sur Saône, représenté par J. Maupoux, D. Pageaux et J-Y Guennegez.

Jeudi 28 mars : Contrat de rivière Saône – Schémas Régionaux de Cohérence Ecologie, atelier territorial « Val de Saône », représenté par J. Maupoux et B. Pichet.
Départ de M. Philizot, Préfet de Saône et Loire.

Vendredi 29 mars : Obsèques de Mme Machillot à Ciry le Noble.

Mardi 2 et Mercredi 3 avril : Conseil d'Administration de la Fédération Nationale (FNPF).

Vendredi 5 au Dimanche 7 avril : Congrès de l'EHGO au Mans, accompagné de M. Durandin.

Mercredi 10 avril : Rendez vous au Sivom de Brandon concernant la gestion du plan d'eau de Brandon, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 12 avril : Rendez vous avec Frédéric Revel de la MISEN, accompagné de J. Maupoux, Contrat de rivière Grosne, préparation journée de sensibilisation milieux et rivières.

Samedi 13 avril : Visite du Lac de la Sorme lors d'un nettoyage.

Dimanche 14 avril : Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Yonne.

Lundi 15 avril : Rendez vous avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse à la Fédération concernant la convention Cadre, accompagné de J. Maupoux et R. Chassignol.

Mardi 16 avril : Communauté Urbaine Creusot Montceau : Réunion concernant la mise à jour des statuts et du règlement intérieur de la pêche au lac de la Sorme à la Mairie des Bizots, accompagné de A. Mercier, Réunion MISEN – Groupe « Milieux Aquatiques » à la DDT de Saône et Loire, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 18 avril : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Vendredi 19 avril : Rendez vous avec l'AAPPMA de Marmagne sur place.

Samedi 20 avril : Journée Pêche des enfants à Ciry le Noble.

Mercredi 24 avril : Rendez vous avec le dépositaire Morvan Pêche pour la mise en place du système d'adhésion en ligne à Autun, accompagné de T. Buy.

Jeudi 25 avril : Rendez vous avec la DDT et le Président des Pêcheurs Professionnels concernant le projet d'arrêté carpe de nuit 2013.

Samedi 27 avril : Assemblée Générale de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté dans l'Yonne, accompagné de J. Chatot.

Dimanche 28 avril : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Sainte Croix, accompagné de J. Chatot.

Mercredi 1^{er} mai : Journée Jeune au Breuil.

Vendredi 3 mai : Conseil d'Administration et Commission des Travaux de la Fédération, Conseil Général de Saône et Loire – lancement de la marque « Saône & Loire » à Mâcon.

Samedi 4 mai : Assemblée Générale de la Fédération de Chasse de Saône et Loire à Chalon sur Saône, représenté par G. Mamessier, Concours de pêche au Carpodrome de la Guinguette, AAPPMA de Gueugnon, Concours de pêche enfants AAPPMA de Gévelard.

Jeudi 9 mai : Concours de pêche Section Concours à Digoïn.

Lundi 13 mai : Réunion du Personnel de la Fédération.

Mardi 14 mai : Réunion CEN Allier – Méandres des Germaines à Saint Martin des Lais, représenté par A Vaunaize.

Jeudi 16 mai : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Vendredi 17 mai : Formation Ventes Internet « Bassin Saône ».

Samedi 18 mai : Concours carpodrome du Bois du Leu, AAPPMA de Saint Vallier.

Dimanche 19 mai : Concours Mâcon silure.
Concours de pêche Section Concours à Dommartin les Cuiseaux.

Lundi 20 mai : Concours de pêche AAPPMA de Rancy.

Mardi 21 mai : Rendez vous avec Monsieur le Maire d'Ormes, en présence de l'AAPPMA d'Ormes concernant la location de l'étang Neuf.

Jeudi 23 mai : VNF - Réunion d'aménagement de la lône du Breuil à Gergy, représenté par M. Durandin.

Vendredi 24 mai : Formation Ventes Internet « Bassin Seille ».

Vendredi 31 mai : Formation Ventes Internet « Bassin Dheune-Doubs-Guye ».

Dimanche 2 juin : Fête de la Pêche à Autun.

Mardi 4 et mercredi 5 juin : Conseil d'Administration de la Fédération Nationale (FNPF) à Paris.

Mardi 4 juin : Contrat de rivière Grosne, Journée de Sensibilisation, animé par R. Chassignol.

Jeudi 6 juin : Réunion avec le Parc du Morvan et le CPIE à Saint Brisson, renaturation de ruisseaux (bassin Ternin), représenté par R. Chassignol.

Vendredi 7 juin : Formation Ventes Internet « Bassin Arroux »,
SINETA Arroux, Commission thématique zones humides du Contrat territorial Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par J. Maupoux.

Samedi 8 juin : Matin : Concours de pêche enfants AAPPMA de Mâcon,
Après midi : Concours de pêche « Challenge Monerat », AAPPMA de Mâcon.

Lundi 10 juin : Rendez vous avec l'AAPPMA de Montchanin concernant un projet de réserve sur l'étang de Montaubry, accompagné de R. Chassignol.

Mercredi 12 juin : Commission de la Caisse de Compensation à la Fédération.

Vendredi 14 juin : Formation Ventes Internet « Bassin Bourbince ».

Samedi 15 juin : Concours de pêche au carpodrome de Paray le Monial.

Dimanche 16 juin : Remise des prix concours carpes à Autun.

Mercredi 19 juin : Rendez vous à la Mairie d'Autun concernant l'étang des Cloix.

Jeudi 20 juin : Rendez vous à la Mairie de Saint Germain du Bois concernant un projet de Carpodrome,
Visite de terrain avec le CPIE pour un projet de travaux, renaturation de ruisseaux (bassin Ternin), représenté par R. Chassignol.

Vendredi 21 juin : Formation Ventes Internet « Bassin Sornin-Loire ».

Samedi 22 juin : Assemblée Générale du SNSAPL (Syndicat National des Structures Associative de la Pêche de Loisir) à Paris, accompagné de C. Large.

Dimanche 23 et lundi 24 juin : Assemblée Générale et Congrès de la Fédération Nationale, accompagné de C. Large et A Vaunaize.

Lundi 24 juin : Réunion du Groupe écrevisse Bourguignon, représenté par J. Maupoux.

Mardi 25 juin : Rendez vous avec une représentante de Bouygues Telecom concernant la téléphonie.

Jeudi 27 juin : Union Régionale de Bassin Rhone Méditerranée Corse – Assemblée Générale Constitutive à la Fédération de Pêche du Rhône (nouveau Trésorier : Georges GUYONNET).

Vendredi 28 juin : Contrat de rivières Chalonnais, réunion de travail concernant des travaux, Saint Rémy, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 30 juin : Concours Fédéral de Pêche à la Gravière de Fleurville.

Mercredi 3 juillet : Départ en retraite de M. Laval,
Rendez vous à l'EPTB Mâcon, concernant la trame bleue du Grand Chalon, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 4 juillet : Rendez vous avec Rex Rotary concernant de l'archivage numérique, accompagné de V. Pollier,
Rendez vous avec l'imprimerie SEIC concernant l'impression du guide de pêche 2014,
Réunion SINETA Arroux à Autun concernant les analyses détaillées du Contrat de rivières Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par J. Maupoux,
Comité technique Arconce à Charolles, concernant la restauration de 8 ouvrages, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 5 juillet : EPTB – Comité Syndical à Beaune.

Lundi 8 juillet : Intervention de KPMG pour la préparation du Contrôle Budgétaire.

Mercredi 10 juillet : Intervention de KPMG pour la finalisation du Contrôle Budgétaire,
VNF - Réunion d'aménagement des francs bords de Bougerot, représenté par J. Maupoux et M. Durandin.

Vendredi 12 juillet : Conseil d'Administration de la Fédération.

Jeudi 18 juillet : Groupe de travail grand cormoran à la DDT, représenté par G. Mamessier et D. Pageaux,
Visite à Mâcon de la Fédération de Chasse – Fonctionnement de la Fédération de pêche.

Vendredi 19 juillet : Rendez vous avec Fabienne SEGURA de la Direction Départementale des Territoires (DDT) concernant les nouveaux statuts.

Samedi 20 juillet : Concours enfants AAPPMA de Saint Germain du Bois.

Mardi 23 juillet : Remise de médailles par le Président Fédéral lors de l'initiation pêche organisée par l'AAPPMA d'Ecuisses.
Tournée de surveillance de nuit de T. Breton et D. Pageaux avec les Agents de la Brigade Fluviale de Saint Jean de Losne.

Jeudi 25 et vendredi 26 juillet : Pêche électrique interfédérale sur la Loue (Doubs), T. Vautrin, I. Sicard, J. Maupoux et R. Chassignol.

Jeudi 25 juillet : Visite des salles pour l'Assemblée Générale Statutaire à Gueugnon en 2015.

Vendredi 26 juillet : Réunion du bureau de l'Union Régionale du bassin Rhône à Lyon.

Dimanche 28 juillet : Concours de pêche à Dommartin les Cuiseaux.

Mercredi 31 juillet : Animation gratuite « Pêche de Rue » à Chalon sur Saône, animée par I. Sicard.

Jeudi 1^{er} août : Obsèques de Monsieur LIMON, ancien président de l'AAPPMA de Louhans.

Samedi 10 août : Remise de trophées à l'open Carp'Alliance de Chalon sur Saône.

Dimanche 11 août : Concours de pêche au Carpodrome du Bois du Leu.

Mardi 20 août : Réunion préalable aux travaux de la RCEA près de la rivière l'Orbize,
Remise de médaille par le Président Fédéral lors d'une initiation pêche à Torcy, accompagné de A. Mercier et I. Sicard.

Mercredi 21 août : Animation gratuite « Pêche de Rue » à Montceau les Mines, animée par I. Sicard,
Visite journée initiation pêche Résidents Jean Rostaud à Blanzay.

Mercredi 28 août : Rendez vous avec M. Da Silva du Contrat de rivière Mâconnais pour signature.

Jeudi 29 août : Réunion SIVOM du bassin versant de la Petite Grosne – Présentation suppression du vannage et aménagement du Fil à la Roche Vineuse, représenté par J. Maupoux,
Animation gratuite « Pêche de Rue » à Paray le Monial, animée par I. Sicard.

Dimanche 1^{er} septembre : Concours de pêche à Saint Léger sur Dheune.

Jeudi 5 septembre : Réunion du SCOT Pays Charolais Brionnais à Gueugnon, représenté par A. Fourier,
Visite journée initiation pêche Résident Jean Rostaud à Blanzay.

Mercredi 11 septembre : Réunion de chantier sur le plan d'eau de Fleurville concernant son projet d'aménagement.

Jeudi 12 septembre : Visite de terrain suite aux rejets dans l'étang du Chêne aux Prêtres au Breuil.

Vendredi 13 septembre : Réunion avec B. Pichet, administrateur de la Fédération concernant l'évolution de la Caisse de Compensation,
Rendez vous avec Etienne Beal de l'EPTB pour se présenter à la Fédération.

Dimanche 15 septembre : Concours silure à Mâcon et concours à Montchanin.

Mardi 17 septembre : Communauté Urbaine Creusot Montceau – Comité de Pilotage du Lac de la Sorme à Montceau les Mines,
Rendez vous sur place avec l'AAPPMA de Montceau les Mines.

Mercredi 18 septembre : Rendez vous avec le Crédit Agricole concernant la gestion des comptes de la Fédération.

Vendredi 20 septembre : Comité de pilotage Cellule ASTER 71 à Charolles.

Samedi 21 septembre : Concours de pêche à Montceau les Mines.

Dimanche 22 septembre : Remise de prix concours AAPPMA de Mâcon.

Mardi 24 septembre : Rendez vous sur place avec les AAPPMA du Breuil, Torcy et Marmagne concernant le dépositaire Faune Boutique.

Mercredi 25 septembre : Rencontre du Bassin Rhône Méditerranée à Vouglans.

Vendredi 27 septembre : Conseil d'Administration de l'Union Régionale Rhône Méditerranée Corse à Lyon.

Dimanche 29 septembre : Remise de prix concours AAPPMA Mâcon.

Mercredi 2 octobre : Inauguration du poste de pêche pour personne à mobilité réduite à la Truchère, accompagné de J. Maupoux, M. Durandin, B. Pichet et F. Laval,
Natura 2000 – Réunion de travail sur projet de Charte « Vallée de la Loire d'Iguerande à Decize », représenté par A. Vaunaize.

Jeudi 3 octobre : Rendez vous avec les AAPPMA de Montceau les Mines et Saint Vallier à la Fédération,
Assemblée Générale de bassin Bourbince-Dheune,

Vendredi 4 octobre : Assemblée Générale de bassin Arconce-Arroux-Loire-Sornin.

Samedi 5 octobre : Assemblée Générale de bassin Seille-Saône-Doubs-Grosne.

Dimanche 6 octobre : Remise de prix concours AAPPMA de Mâcon,
Finale coupe Fédérale Comité Départemental de pêche au coup à Digoïn.

Lundi 7 octobre : Rendez vous à la Mairie du Breuil concernant les travaux du Centre Leclerc.

Mardi 8 octobre : Formation Comptabilité Analytique KPMG, Virginie Pollier et Tiphaine Buy.

Mercredi 9 octobre : Commission Technique Départementale de la Pêche à la Direction Départementale des Territoires (DDT),
accompagné de A. Vaunaize, M. Durandin, F. Laval, V. Pollier et R. Chassignol.

Jeudi 10 octobre : Rendez vous avec la Fédération de pêche de l'Ain dans les locaux de Mâcon concernant le fonctionnement de la Fédération.

Vendredi 11 octobre : Séance plénière – Comité de Bassin Rhône Méditerranée à Bron.

Jeudi 17 octobre : Comité de Pilotage – Contrat de restauration Bourbince « Ouvrages Hydrauliques » à Montceau les Mines,
représenté par R. Chassignol.

Samedi 19 octobre : Remise de prix du concours carnassiers en bateau de l'AAPPMA de Cuisery.

Mardi 22 octobre : Commission des Finances – Séminaire de la Fédération Nationale (FNPF),
Rendez vous avec Fabienne Segura de la DDT concernant la pêche de la carpe de nuit pour 2014, représenté par V. Pollier,
Réunion sur l'aménagement du franc bord de Bougerot, VNF, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 21 octobre : Rendez vous avec la Fédération de pêche du Rhône, la Direction Départementale des Territoire du Rhône
concernant les périodes d'ouverture et de fermeture pour 2014.

Vendredi 25 octobre : Conseil d'Administration de la Fédération,
Commission réduite (administrateur) de la Caisse de compensation – réunion de travail sur l'évolution de la Caisse de Compensation.
Conseil d'Administration du Comité pour la pratique de la pêche à la ligne au lac de la Somme.

Samedi 26 octobre : Concours carnassier de l'AAPPMA du Breuil.

Dimanche 27 octobre : Concours carnassier en Bateau à Mâcon.

Lundi 28 octobre : Rendez vous avec M. Roquet, concernant l'affaire Théméroil.

Lundi 4 novembre : Visite de l'Assemblée Nationale par une partie des Administrateurs et salariés de la Fédération.

Mardi 5 novembre : Réunion à la Fédération de Pêche du Jura concernant le Contrat de rivières Doubs – Réflexion sur les actions
à mettre en œuvre sur la Basse Vallée du Doubs, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 6 novembre : Rendez vous avec l'imprimerie SEIC concernant les cartes de pêche et le guide 2014,
Contrat des rivières du Chalonnais – COPIL Etude de restauration de la Thalie aval, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 7 novembre : Formation système d'adhésion sur Internet à Lyon, accompagné de B. Pichet, V. Pollier et T. Buy.

Mercredi 13 novembre : Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire – Réunion Restitution plantation de Saules sur les berges de Chalon sur Saône, représenté par JY Guenneguez.

Mercredi 13 et 14 novembre : Pêche de sauvetage du Canal du Centre, assurée par les Agents de développement, les Chargés d'Etudes et l'Animateur pêche de la Fédération.

Vendredi 15 novembre : Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée - SINETA Arroux à Autun, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 17 novembre : Concours pêche au coup à Mâcon.

Mardi 19 novembre : Comité de Pilotage Contrat de rivière Dheune, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2013 : Intervention de KPMG – Préparation présentation budget.

Dimanche 24 novembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Mellecey.

Mardi 26 novembre : Visite de terrain Etang Batardeau à Marcigny, concernant les travaux de l'éventuel futur plan d'eau et des arbres dangereux,

Pêche de Sauvetage du Canal du Centre, assurée par les Agents de développement, les Chargés d'Etudes et l'Animateur pêche de la Fédération,

Réunion d'information des Gardes pêche particuliers d'AAPPMA – Secteur alentour de Digoin, assurée par les Agents de développement de la Fédération.

Mercredi 27 novembre : Réunion d'information des Gardes pêche particuliers d'AAPPMA – Secteur alentour de Blanzay, assurée par les Agents de développement de la Fédération,

Réunion à la Fédération de Pêche du Jura – Travaux préparatoires à l'étude Piscicole Doubs – Contrat de rivières Doubs, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 28 novembre : Conférence de Bassin Accord Cadre FPNP/Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à Lyon, accompagné de J. Maupoux,

Rendez vous avec KPMG pour présentation préparatoire Conseil d'Administration,

Réunion d'information des Gardes pêche particuliers d'AAPPMA – Secteur alentour de Simandre, assurée par les Agents de développement de la Fédération,

Contrat de rivière Sornin – Comité de Pilotage Etude Bilan à Charlieu, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 29 novembre : Conseil d'Administration de la Fédération.

Dimanche 1^{er} décembre : Assemblée Générale des Pêcheurs amateurs aux engins et Filets, accompagné de B. Pichet, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Charbonnat sur Arroux, représenté par C. Large.

Lundi 2 décembre : Réunion de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté à Dijon, Assemblée Générale Extraordinaire de l'ARFPB à Dijon

Mardi 3 et Mercredi 4 décembre : Conseil d'Administration de la Fédération Nationale pour la Pêche en France à Paris.

Mercredi 4 décembre : Contrat de rivière Chalonnais – Signature du contrat à Saint Rémy, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 6 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA d'Anost.

Samedi 7 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Vallier.

Jeudi 12 décembre : Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée – Commission Communication, représenté par J. Maupoux et I. Sicard.

Vendredi 13 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Toulon sur Arroux, accompagné de C. Large.

Samedi 14 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA d'Etang sur Arroux, représenté par A. Godard.

Lundi 16 décembre : Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Nationale pour la Pêche en France à Paris.

Mardi 17 décembre : Contrat de rivière Mâconnais – Réunion de lancement de l'étude de restauration de la Mouge Amont, représenté par J. Maupoux,

Séance plénière CLE SAGE Arroux-Bourbince à Montceau les Mines.

Mercredi 18 décembre : Obsèques de Monsieur Régis FONTAINE, salarié de l'EPTB, en charge des études et restaurations des frayères à brochets sur le bassin de la Saône.

Samedi 21 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Palinges, représenté par A. Fourier.

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008

Années	Vignettes CPMA						Vignette EHGO	Cotisations							
	CPMA Majeure	Engins et Filets Amateurs	CPMA Mineure	CPMA Vacances/ Hebdo.	CPMA Journalière	CPMA Femme		Affiliation Majeure	Affiliation Mineure	Affiliation Femme	Affiliation Découverte - 12 ans	Affiliation Journalière	Affiliation Vacances/ Hebdo.	Compensation Majeure	Compensation Journalière
2008	23 821	227	2 584	1 211		1 478	6 241	24 486	2 565	1 518	4 162		1 331	24 293	
2009	22 461	209	2 495	1 358		1 504	6 052	23 065	2 420	1 501	3 908		1 583	22 877	
Variation 2008/2009	-1 360 -5,71%	-18 -7,93%	-89 -3,44%	147 12,14%		26 1,76%	-189 -3,03%	-1 421 -5,80%	-145 -5,65%	-17 -1,12%	-254 -6,10%		252 18,93%	-1 416 -5,83%	
2010	21 282	194	2 749	1 261	2 197	1 524	6 804	21 991	2 753	1 523	4 088	2 250	1 495	21 815	2 250
Variation 2009/2010	-1 179 -5,25%	-15 -7,18%	254 10,18%	-97 -7,14%		20 1,33%	752 12,43%	-1 074 -4,66%	333 13,76%	22 1,47%	180 4,61%		-88 -5,56%	-1 062 -4,64%	
2011	21 331	184	3 115	1 600	2 673	1 633	7 255	22 027	3 076	1 633	4 792	2 755	1 774	21 847	2 755
Variation 2010/2011	49 0,23%	-10 -5,15%	366 13,31%	339 26,88%	476 21,67%	109 7,15%	451 6,63%	36 0,16%	323 11,73%	110 7,22%	704 17,22%	505 22,44%	279 18,66%	32 0,15%	505 22,44%
2012	21 066	174	3 239	1 734	4 018	1 662	7 558	21 626	3 189	1 663	5 385	4 099	1 864	21 441	4 099
Variation 2011/2012	-265 -1,24%	-10 -5,43%	124 3,98%	134 8,38%	1 345 50,32%	29 1,78%	303 4,18%	-401 -1,82%	113 3,67%	30 1,84%	593 12,37%	1 344 48,78%	90 5,07%	-406 -1,86%	1 344 48,78%
2013	19 713	165	3 031	1 784	4 521	1 641	7 719	20 169	2 969	1 642	5 411	4 588	1 924	19 990	4 586
Variation 2012/2013	-1 353 -6,42%	-9 -5,17%	-208 -6,42%	50 2,88%	503 12,52%	-21 -1,26%	161 2,13%	-1 457 -6,74%	-220 -6,90%	-21 -1,26%	26 0,48%	489 11,93%	60 3,22%	-1 451 -6,77%	487 11,88%

Concernant les résultats de 2010 à 2013 :

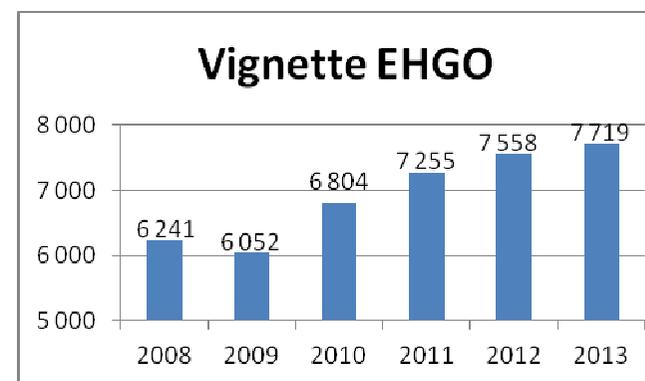
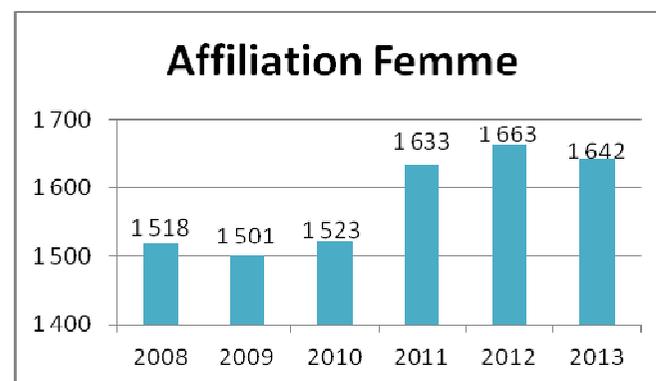
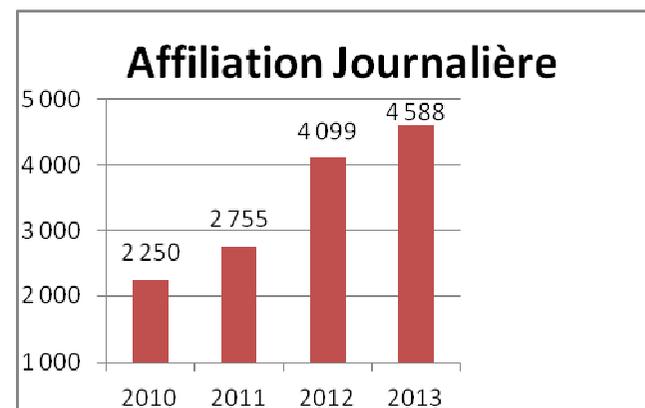
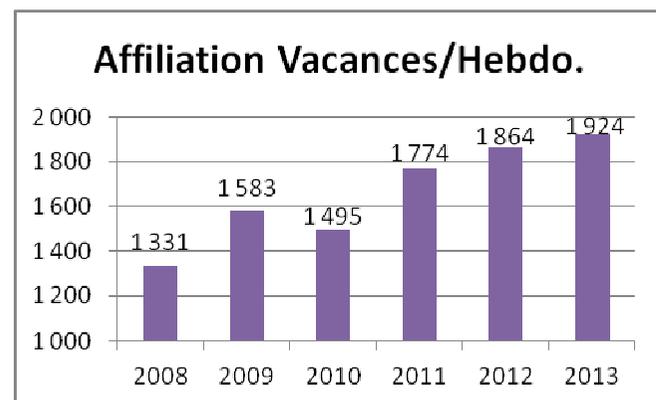
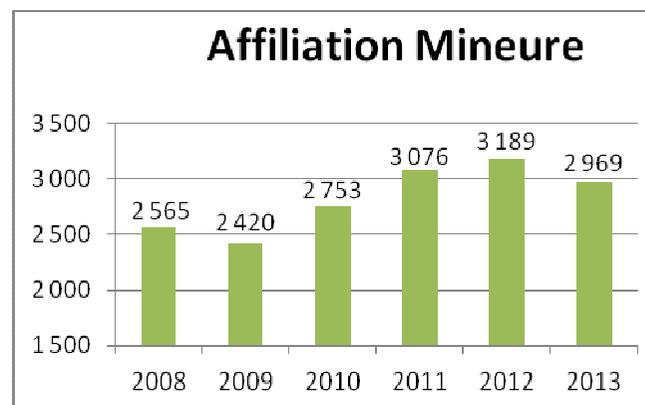
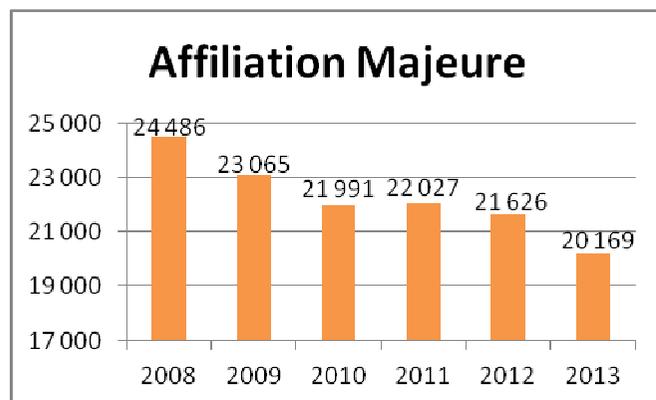
CPMA Majeure : sont comprises les CPMA Majeures apposées sur les cartes Fédérales ainsi que les CPMA Majeures intégrées à la Carte Interfédérale EHGO.

Affiliation Majeure : sont comprises les Cotisations d'affiliation Majeures Cartes Fédérales + Cotisations d'affiliation Majeures Cartes Interfédérales EHGO.

Vignette EHGO : sont comprises les Vignettes EHGO intégrées à la Carte Interfédérale EHGO + Vignette EHGO (25 €).

Les ventes de cartes sur internet sont également comprises dans les résultats des ventes de 2010 à 2013.

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008



VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET

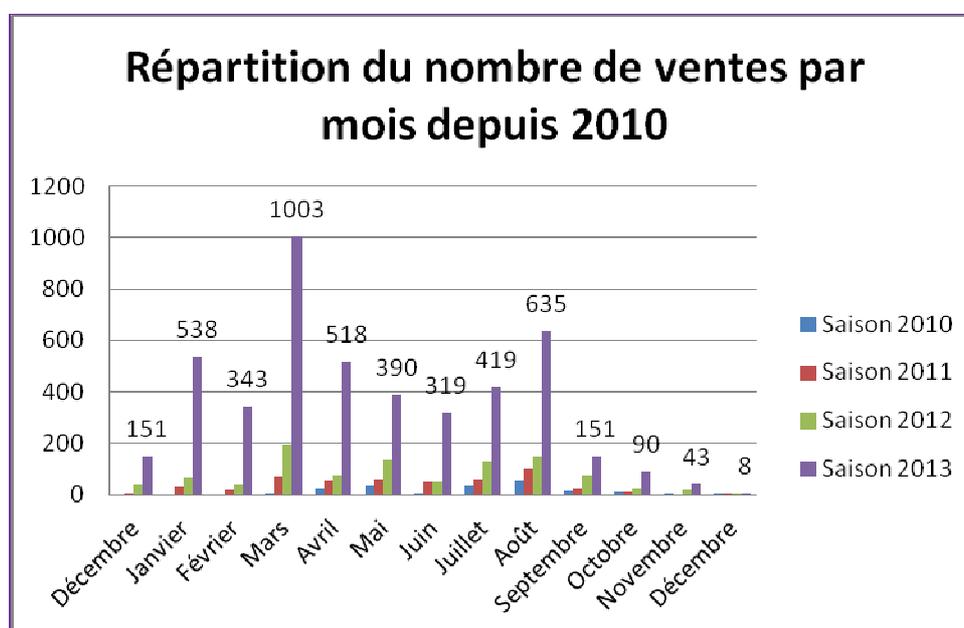
(Site de l'EHGO en 2010 et 2011 et site de la FNPF depuis 2012)

Evolution des ventes de carte de pêche en ligne depuis 2010

Nombre de cartes vendues :

	2010	2011	2012	2013
Ventes Totales sur Internet	200	485	1 010	4 608
Part des ventes Internet sur ventes totales	0,61%	1,34%	2,67%	12,55%

Toutes les AAPPMA présentes sur le site ont vendu 1 ou plusieurs cartes de pêche sur Internet en 2013. (seules les 2 AAPPMA non réciprocitaires du département ne sont pas présentes sur le site).



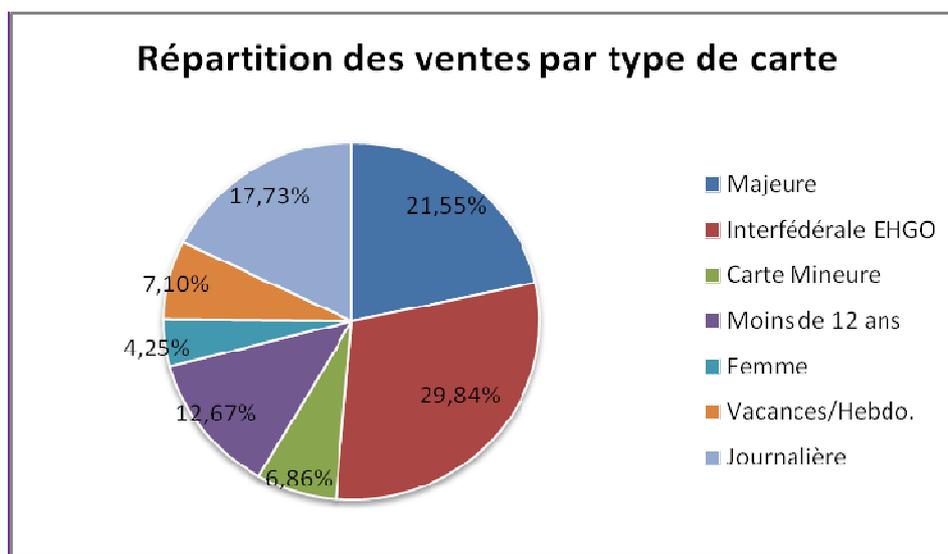
Répartition des ventes par type d'achat

	Ventes en 2012	Ventes en 2013	Part des ventes Internet 2013 selon type d'achat	Nombre de dépositaire*
Dépositaire Privé	1	2 580	56%	7
Dépositaire AAPPMA	-	140	3%	5
Internaute	1 009	1 888	41%	
TOTAL Ventes	1 010	4 608		

* Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison 2013.

Répartition des ventes par type de carte :

	Majeure	Interfédérale EHGO	Carte Mineure	Moins de 12 ans	Femme	Vacances/ Hebdo.	Journalière
Ventes 2010	50	24	7	16	8	25	70
Ventes 2011	98	119	32	44	27	70	95
Ventes 2012	165	253	45	142	46	103	256
Variation 2011/2012	+ 68,37%	+ 112,61%	+ 40,63%	+ 222,73%	+ 70,37%	+ 47,14%	+ 169,47%
Ventes 2013	993	1375	316	584	196	327	817
Variation 2012/2013	+ 501,82%	+ 443,48%	+ 602,22%	+ 311,27%	+ 326,09%	+ 217,48%	+ 219,14%

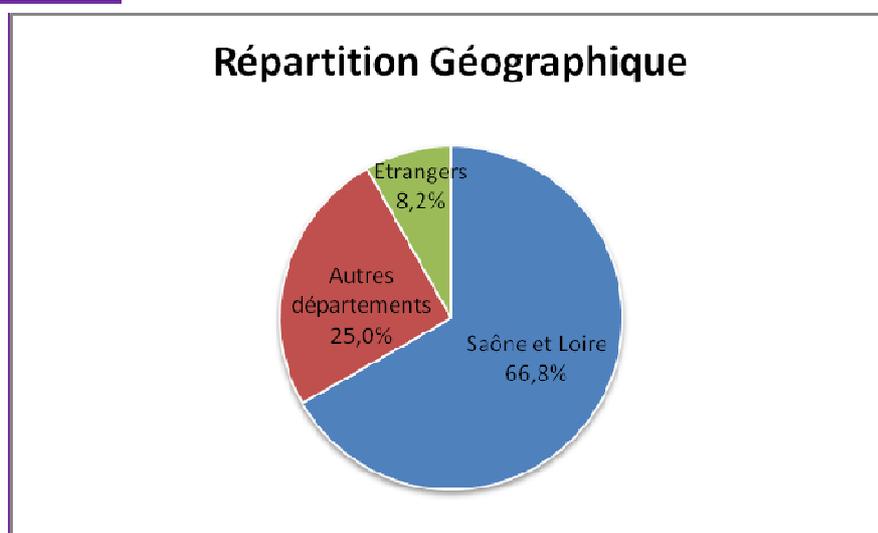


Répartition Géographique des Adhérents

Saône et Loire : 3 077

Autres Départements : 1 154

Pays Etrangers : 377



PART DES VENTES INTERNET PAR AAPPMA

Rang	ASSOCIATIONS	Dépositaires Internet 2013*	Ventes Totales année 2013	Ventes Internet	Part des ventes internet
1	44 - PALINGES	1	247	247	100,00%
2	19 - CRECHES-SUR-SAONE	3	674	531	78,78%
3	47 - PIERRE-DE-BRESSE	1	644	489	75,93%
4	31 - GUEUGNON	1	863	618	71,61%
5	02 - ANZY-LE-DUC		49	23	46,94%
6	36 - MACON	2	2 685	1 093	40,71%
7	70 - VARENNE L'ARCONCE	1	326	74	22,70%
8	48 - PONTANEVAUX		119	26	21,85%
9	60 - SAINT-IGNY-DE-ROCHE		137	26	18,98%
10	22 - CUISERY	1	507	75	14,79%
11	49 - PRISSE		208	26	12,50%
12	15 - CHAUFFAILLES		139	17	12,23%
13	11 - CHARNAY-LES-CHALON	1	52	6	11,54%
14	69 - TRAMAYES		195	21	10,77%
15	32 - IGUERANDE		159	17	10,69%
16	38 - MARMAGNE	1	545	54	9,91%
17	17 - LA CLAYETTE		165	16	9,70%
18	12 - CHAROLLES		374	36	9,63%
19	68 - TOURNUS		909	85	9,35%
20	42 - ORMES	1	350	31	8,86%
21	30 - GERGY		411	36	8,76%
22	43 - OUDRY		140	12	8,57%
23	66 - SALORNAY-SUR-GUYE		360	30	8,33%
24	62 - ST-MAURICE-CHATEAU		74	6	8,11%
25	05 - BLANZY		318	25	7,86%
26	64 - SAINT-USUGE		145	11	7,59%
27	20 - LE BREUIL		306	23	7,52%
28	63 - ST-MAURICE/SATONNAY		280	21	7,50%
29	56 - SAINTE-CECILE		88	6	6,82%
30	01 - ANOST		74	5	6,76%
31	67 - TOULON-SUR-ARROUX		178	12	6,74%
32	34 - LUCENAY-L'EVEQUE		198	13	6,57%
33	37 - MARCIGNY		385	24	6,23%
34	53 - SAGY		218	13	5,96%
35	54 - SAINT-AMBREUIL		512	30	5,86%
36	73 - SAINT YAN		121	7	5,79%
37	51 - ROMENAY		225	13	5,78%

* Dépositaire ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison 2013

Rang	ASSOCIATIONS	Dépositaires Internet 2013*	Ventes Totales année 2013	Ventes Internet	Part des ventes internet
38	09 - LA CHAPELLE-SOUS-DUN		70	4	5,71%
39	26 - ECUISSES		144	8	5,56%
40	08 - CHALON-SUR-SAONE		4 512	246	5,45%
41	10 - CHARBONNAT		74	4	5,41%
42	50 - RANCY		227	12	5,29%
43	25 - DOMMARTIN/CUISEAUX		512	27	5,27%
44	06 - BOURBON-LANCY		714	37	5,18%
45	57 - SAINTE-CROIX		121	6	4,96%
46	18 - CLUNY		644	30	4,66%
47	55 - ST-BERAIN-SUR-DHEUNE		132	6	4,55%
48	35 - LUGNY		251	11	4,38%
49	41 - MONTCHANIN		439	19	4,33%
50	52 - RULLY		99	4	4,04%
51	59 - ST-GERMAIN-DU-PLAIN		682	26	3,81%
52	07 - CHAGNY		895	33	3,69%
53	71 - VERDUN-SUR-LE-DOUBS		1 919	66	3,44%
54	27 - EPINAC		267	9	3,37%
55	45 - PARAY-LE-MONIAL		954	32	3,35%
56	03 - AUTUN	1	1 150	36	3,13%
57	04 - BELLEVESVRE		128	4	3,13%
58	65 - SAINT-VALLIER		556	17	3,06%
59	16 - CIRY-LE-NOBLE		369	10	2,71%
60	28 - ETANG-SUR-ARROUX		265	7	2,64%
61	46 - PERRECY-LES-FORGES		268	7	2,61%
62	23 - DENNEVY		167	4	2,40%
63	61 - ST-LEGER-SUR-DHEUNE		266	6	2,26%
64	40 - MONTCEAU-LES-MINES		2 156	46	2,13%
65	21 - LE CREUSOT		1 021	21	2,06%
66	58 - ST-GERMAIN-DU-BOIS		665	13	1,95%
67	33 - LOUHANS		1 764	33	1,87%
68	13 - CHASSIGNY-SOUS-DUN		55	1	1,82%
69	24 - DIGOIN		1 226	22	1,79%
70	29 - GENELARD		240	3	1,25%
71	14 - CHATENOY-LE-ROYAL		78	0	0,00%
72	39 - MELLECEY		128	0	0,00%
73	72 - PECHEURS AMATEURS		165	0	0,00%
	TOTAL	14	36 703	4 608	12,55 %

Non présentes sur internet

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Espèces	Poids en Kg				Nombre				Coût total
	Etangs	Canaux	Rivières	Total kg	Etangs	Canaux	Rivières	Total Nombre	
Carpe	13 118	568	781,50	14 467,50	20			20	18 575,61 €
Carassin		170		170,00				0	0,00 €
Carpeaux	50			50,00	500		239	739	100,00 €
Gardon	8 607,50	956	2 971	12 534,50				0	43 331,04 €
Goujon	20			20,00				0	399,50 €
Tanche	1 639	215	450	2 304,00	155			155	7 445,68 €
Poissons Blancs	1 252			1 252,00				0	642,70 €
Total Blancs	24 686,5	1 909	4 202,5	30 798,00	675	0	239	914	70 494,53 €
Black-Bass	217		85	302,00	1 031			1 031	5 523,00 €
Juvénile de Black-Bass				0,00	500		500	1 000	428,00 €
Brochet	3 085,70	73	1 722	4 880,70			3	3	36 767,88 €
Fingerling de Brochet				0,00	1 867		1 333	3 200	1 027,20 €
Juvénile de Brochet	223		350	573,00	900			900	6 189,70 €
Alevins Vésicule de Brochet				0,00			10 000	10 000	180,00 €
Perche	85	80	250	415,00				0	3 132,44 €
Sandre	406,50	120	115	641,50	226	68		294	10 435,49 €
Total Carnassiers	4 017,2	273,0	2 522,0	6 812,20	4 524	68	11 836	16 428	63 683,71 €
Truite Arc en Ciel	5 352,30	1 920	8 308,5	15 580,80				0	73 857,67 €
Truite Fario	50		4 650	4 700,00				0	31 623,91 €
Juvéniles de Truite Fario			30	30,00				0	288,00 €
Ombre				0,00			2 000	2 000	1 995,00 €
Saumon de Fontaine			190	190,00				0	1 267,30 €
Totaux Truites	5 402,3	1 920	13 178,5	20 500,80	0	0	2 000	2 000	109 031,88
TOTAUX TOUT POISSON	34 106	4 102	19 903,0	58 111,00	5 199	68	14 075	19 342	243 210,12 €

Synthèse effectuée grâce aux Procès Verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 67 AAPPMA.

(Les alevinages des AAPPMA d'Anost, Charbonnat sur Arroux, Chassigny sous Dun, Epinac, Mâcon et Saint Maurice les Chateaufneuf ne sont pas intégrés à cette synthèse)

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Activité exprimée en nombre de jours

Désignation des tâches	T. BRETON	A. MERCIER	D. PAGEAUX	T. VAUTRIN	TOTAUX
SURVEILLANCE GENERALE : <i>contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures...)</i>	102	90	99	126	417
CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE : <i>sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites</i>	9	0	4	0	13
CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION : <i>Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués.</i>	1	0	2	3	6
ALEVINAGE ET REPEUPEMENT : <i>déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie</i>	3	2	6	7	18
PÊCHE SCIENTIFIQUE : <i>Participation avec l'ONEMA</i>	0	0	0	0	0
RUISSEAUX - PEPINIERS : <i>exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou "nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un cours d'eau plus important.</i>	0	0	1	0	1
SAUVETAGE : <i>pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.</i>	4	5	3	5	17
INVENTAIRE OU SONDAGE : <i>pêche électrique d'études des peuplements piscicoles pour SDVP, enquête pour administration, association ou autres ; recherche d'impact de pollution.</i>	23	15	22	29	89
ETANGS : <i>vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou autres.</i>	5	16	33	11	65
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES : <i>Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,...</i>	2	0	0	4	6
ENQUÊTES : <i>à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture ; collecte de données, réunion d'aménagement de cours d'eau.</i>	3	0	8	0	11
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION : <i>intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou stage de pêche.</i>	2	10	4	1	17
TRAVAIL DE BUREAU : <i>rédaction de rapport, procès verbaux ; réunion garderie ou chantier.</i>	54	72	31	32	189
FORMATION : <i>donnée ou reçue à l'occasion de stage.</i>	3	4	5	2	14
CONGES ANNUELS (Vacances Légales)	35	33	31	30	129
MALADIE	5	0	0	0	5
ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE	94	106	102	103	405
JOURS FERIES	10	9	11	10	40
RECUPERATION	10	3	1	2	16
CONGES EXCEPTIONNELS (Mariage, Naissance, Décès)	0	0	2	0	2

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS

	Agents de développement de la Fédération	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	1	0	5	2	8
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction	2		1	2	5
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie piscicole, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet			3		3
Pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé	1				1
Non respect de l'arrêté préfectoral de la pêche à la carpe en no kill sur l'étang des Moines à Paray le Monial			1		1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé			4		4
Pêche en battant la surface de l'eau en vue de rassembler le poisson afin d'en faciliter la capture			1		1
Pêche dans les eaux de 1ère catégorie piscicole pendant la période de fermeture			1		1
Non respect des conditions d'exercice du droit de pêche	1				1
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés			1		1
	5	0	17	4	26

TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX

	Règlement amiable acceptée	Proposition amiable non réglée : transmission au tribunal compétent	Règlement amiable non proposé : classement sans suite	Traitement du procès verbal en cours	Nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	5	1	1	1	8
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction	4	1			5
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie piscicole, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet	2	1			3
Pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé	1				1
Non respect de l'arrêté préfectoral de la pêche à la carpe en no kill sur l'étang des Moines à Paray le Monial	1				1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	3			1	4
Pêche en battant la surface de l'eau en vue de rassembler le poisson afin d'en faciliter la capture			1		1
Pêche dans les eaux de 1ère catégorie piscicole pendant la période de fermeture	1				1
Non respect des conditions d'exercice du droit de pêche			1		1
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés	1				1
	18	3	3*	2	26

*les procès verbaux non conformes (adresse erronée, erreur de rédaction, ...) n'ont pu faire l'objet d'une proposition de transaction amiable.

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude de la population de brochets du Solnan : Diagnostic de la qualité des habitats de croissance et de reproduction de l'espèce et élaboration d'un programme d'action

Espèce sensible aux crues et exigeante sur la qualité du milieu, le brochet est une espèce en régression dans de nombreux cours d'eau français. Elle vient d'ailleurs d'être inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France (espèce vulnérable). Les raisons de cette régression sont multiples : assèchement des zones humides nécessaires à sa reproduction et à la croissance des juvéniles, barrages empêchant la migration des géniteurs, dégradation de ses habitats dans le lit mineur des cours d'eau, concurrence avec des espèces de poissons carnassiers allochtones, surpêche, ...

Sur le Solnan, les inventaires piscicoles réalisés à SAINTE-CROIX et à CONDAL en 2006 dans le cadre de l'actualisation du SDVP semblent montrer que les densités de brochet sont faibles dans ce cours d'eau. Les connaissances sur cette espèce sont cependant très faibles sur le Solnan et ne permettent pas aujourd'hui d'analyser les facteurs limitants le développement de cette espèce.

L'étude d'une espèce comme le brochet se révèle particulièrement intéressante en raison de ses exigences d'habitat aussi bien dans le lit mineur des cours d'eau (zone de croissance des stades juvéniles et adultes) que dans leur lit majeur (zone de reproduction et de croissance des premiers stades). Elle permet ainsi d'apprécier l'état écologique du cours d'eau dans son ensemble. Le brochet est d'ailleurs considéré comme « espèce référence de la qualité des peuplements d'eau calme » ou comme « espèce repère dans les plans de gestion piscicole » (CHANCEREL, 2003).

C'est pourquoi une étude de la population des brochets du Solnan a été proposée dans le cadre du Contrat de rivière Seille.



Figure 1 : brochet capturé sur le Solnan



Figure 2 : Bras mort situé sur le Solnan à Louhans

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Caractériser le peuplement piscicole du Solnan et en particulier étudier l'état de la population de brochet,
- Etudier les fonctionnalités du lit mineur du Solnan et des zones humides annexes pour le cycle biologique du brochet,
- Proposer un programme d'actions de restauration et de gestion de cette population à inscrire dans le Contrat de Rivière Seille.

Pour cela, l'étude consiste à :

- la réalisation de deux inventaires piscicoles par pêche électrique « classiques »,
- un inventaire des zones humides annexes favorables à la reproduction naturelle du brochet et une étude de leurs fonctionnalités,
- la mise en place d'un protocole spécifique d'inventaires sur 4 stations pour estimer l'abondance en brochet,
- une étude des habitats présents sur ces 4 stations pour évaluer la capacité d'accueil du lit mineur Solnan pour le brochet.

Les étapes de terrain ont été réalisées entre avril et septembre 2013. La saisie des résultats dans une base de données ainsi que la rédaction du rapport sont en cours de réalisation.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Dommartin-les-Cuisseaux, Louhans, Sainte-Croix.

Suivi de la faune piscicole du bassin versant du Sornin – Etat des peuplements piscicoles en 2010 – 3^{ème} année du suivi

Depuis l'été 2008, nous réalisons pour le Syndicat mixte du Sornin et ses affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equetteries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013.

Pour des raisons d'ordre budgétaire (perte de financeur), le suivi a été interrompu 2 années avant d'être repris.

Les objectifs principaux du suivi piscicole sont les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Proposer de nouvelles actions et mesures visant à restaurer les peuplements piscicoles en place,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Les rapports d'études des années 2008, 2009, 2010 sont déjà téléchargeables sur notre site internet

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport_v1_suivi_sornin_08.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/05/rapport_v1_suisivornin08_atlas_red.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport_sornin_suivi09.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport_v1_Sornin_suiv10.pdf

Résumé des observations réalisées :

« Sur ces trois dernières années, l'analyse fine des peuplements piscicoles a mis en avant des cours d'eau présentant encore des belles fonctionnalités piscicoles et des cours d'eau dans lesquels cette dernière est altérée.

Ainsi le Botoret, le Sornin et l'Aron dans leur partie aval présentent encore aujourd'hui des peuplements piscicoles de qualité. Les truites sont abondantes sur le Botoret et à l'aval de l'Aron. Les cyprinidés rhéophiles mais aussi l'anguille et la lamproie marine sont présentes sur les secteurs aval du Sornin.

Pour le Mussy, le Pontbrenon mais aussi la partie amont de l'Aron et du Sornin les peuplements piscicoles sont perturbés. Ces cours d'eau à vocation salmonicole présentent en effet des abondances faibles de truite fario au regard des potentialités théoriques de ces milieux. Les régimes thermiques de ces cours d'eau sont trop élevés (températures estivales trop importantes pour permettre le développement des populations de truites)

Enfin les affluents du Brionnais que sont la rivière des Barres, les Equetteries et le Bézo sont caractérisés par des peuplements encore plus perturbés. La truite fario est devenue très rare sur ces cours d'eau (en raison des régimes thermiques, des plans d'eau et des piétinements bovins). De plus, les cyprinidés ubiquistes et tolérants (goujon et chevesne) sont très fortement abondants et les espèces d'étangs sont encore bien présentes même si on a pu constater parfois une régression de leurs diversités et de leurs abondances. »

Les résultats obtenus lors de la campagne 2013 seront traités et analysés lors de l'année 2014. Ils feront, comme pour les années précédentes, l'objet d'un rapport d'étude consultable depuis notre site internet.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Etude piscicole des rivières du bassin du Beaujolais

En 2007 et 2008, nous réalisons déjà avec la Fédération de Pêche du Rhône l'étude Piscicole et Astacicole du Contrat de Rivière Beaujolais : (téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/06/Etude_baujolais_bvnord_2007.pdf)

En cet été 2013, nous avons de nouveau réalisé pour le compte de la Fédération de Pêche du Rhône et du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, 3 pêches électriques d'inventaire.

Les résultats obtenus ont été intégrés dans le réseau de suivi de la qualité écologique des rivières du secteur Beaujolais. Après finalisation, le rapport d'étude sera téléchargeable sur notre site Internet.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Fédération de Pêche du Rhône (100 %)

AAPPMA concernées : Crêches-sur-Saône et la Chapelle-de-Guinchay.

Suivi départemental de la reproduction du brochet : année 2013

Comme chaque année, la Fédération réalise un suivi de certaines frayères à brochet dans le département. Voici ci-dessous la liste des zones humides inventoriées en 2013 :

Bassin	Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Méthode de pêche	Surface échantillonnée	Objet du suivi	
Loire	Arroux	Bras mort des Platières	Igornay	30/05/2013	Pêche partielle par point	50 points soit m ²	Acquisition connaissance	
	Arroux	Frayère des Chaintrés	Etang-Sur-Arroux	30/05/2013	Pêche partielle par point	48 points soit m ²	Suivi annuel d'un site naturel géré par la fédération	
Saône	Saône	Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	16/05/2013	Prospection complète		Suivi après travaux	
	Bief du Moulin Bernard (affluent Saône)	Frayère de Moulin Bernard	Lacrost/Simandre	16/05/2013	Prospection complète	726 m ²	Acquisition connaissance	
	Saône	Frayère du Port D'Ormes	Ormes	16/05/2013	Pêche partielle par point	73 points	Suivi après travaux	
	Saône/Seille	Corne de Vachon	La Truchère	05/06/2013	Pêche partielle par point	53 points soit m ²	Suivi après travaux	
	Seille		Prés des Saules	Cuisery	29/05/2013	Pêche partielle par point	51 points soit	Acquisition connaissances avant travaux
			Bief Colas	Jouvençon	29/05/2013	Prospection complète	735 m ²	Suivi après travaux
			Baisse de Branges	Branges	17/05/2013	Pêche partielle par point	49 points soit m ²	Suivi après travaux
	Vallière	Frayère du Pont de la Barque	Louhans	05/06/2013	Prospection complète	432 m ²	Suivi après travaux	
	Sâne	Bras mort du Pont Rouge	La Genête	29/05/2013	Prospection complète	996 m ²	Acquisition connaissances avant travaux	
	Sâne Vive	Baisse du Moulin Chaussin	Montpont-en-Bresse	29/05/2013	Prospection complète	580 m ² (intégralité du site)	Acquisition connaissance	
	Solnan		Bras mort des Prés Cuisiat	La Chapelle Naude	31/05/2013	Pêche partielle par point	29 points soit m ²	Inventaires réalisés dans le cadre de l'étude de la population de brochet du Solnan
			Fossé de Varignolles	Condal / Dommartin-les-Cuiseaux	04/06/2013	Prospection complète	165 m ²	
			La Culée	Sainte-Croix	04/06/2013	Prospection complète	285 m ²	
			Bras mort des prés davaut	Louhans	31/05/2013	Pêche partielle par point	50 points soit m ²	
Bief de la Motte			Sainte-Croix	31/05/2013	Pêche partielle par point	51 points soit		
Bras mort de Bione			Frontenaud	04/06/2013	Pêche partielle par point	36 points		
Baisse de Bione	Frontenaud	04/06/2013	Pêche partielle par point	50 points soit m ²				

Les inventaires ont été réalisés entre le 16 mai et le 5 juin 2013. Le rapport est en cours de rédaction.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Autun, Cuisery, Dommartin-les-Cuiseaux, Etang-sur-Arroux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sainte-Croix, Saint-Germain-du-Plain.

Participation à une étude de la distribution des anguilles dans le bassin versant de la Loire en 2013

L'association « Loire Grands Migrateurs » (LOGRAMI) en collaboration avec le « Laboratoire Ecologie Fonctionnelle et Environnement » (ECOLAB), basé à Castanet Tolosan (31), a réalisé en 2013 une vaste étude de la répartition des anguilles dans le bassin-versant de la Loire. Pour pouvoir réaliser cette étude, un grand nombre de Fédérations de pêche du bassin de la Loire ont été sollicitées pour effectuer des pêches électriques sur les affluents de la Loire, la Loire étant étudiée directement par ECOLAB. Au total, 279 stations ont été échantillonnées dans le bassin de la Loire sur 19 départements par ECOLAB, LOGRAMI et 15 Fédérations de pêche.

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a participé à cette étude en réalisant 11 inventaires sur des affluents de l'Arroux et de l'Arconce. Les inventaires ont été réalisés par pêche électrique avec un protocole spécifique pour l'anguille. Sur les 11 stations inventoriées par la Fédération de pêche 71, aucune anguille n'a été capturée. Les résultats ont été transmis au laboratoire ECOLAB qui est chargé de les analyser.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : LOGRAMI (100%)

Partenariat pêche électrique de la Saône avec le CNRS et la faculté de Lyon (Henri Persat)

Comme chaque année, la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèche-sur-Saône et de Farges les Mâcon. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (2 personnes).

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Tournus et Crêches-sur-Saône

Suivi piscicole du parcours No Kill Mouche sur le Méchet

Le parcours Mouche No kill de pêche à la Truite a vu le jour en mars 2011 sur le Méchet à la Grande Verrière. Ce parcours, implanté sur une jolie rivière du Morvan dans un cadre naturel préservé, a été particulièrement bien aménagé par l'équipe de l'AAPPMA d'Autun.

Pour suivre l'évolution de la population de truite fario sur le parcours, la Fédération a tenu à mettre en place un suivi thermique et piscicole du site sur 3 années. Ce suivi doit permettre de mieux caractériser le peuplement de truite fario du Méchet et de mieux appréhender les futures orientations de gestion du parcours.

Les premières investigations ont été entreprises lors de l'été et de l'automne 2011 avec un suivi des températures et la réalisation de 3 inventaires piscicoles (sur le parcours, en amont et en aval). En 2012 et 2013, ces mesures ont été reprises au printemps et à l'automne. En 2014, quelques mesures d'habitats et d'abris viendront compléter le travail avant sa restitution.

Les résultats de la première année de suivi sont encore téléchargeables à la page internet suivante :

<http://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/etude/suivi-piscicole-projet-halieutique/suivi-piscicole-du-parours-mouche-no-kill-du-mechet/>

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPF (50%), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Autun

Autres inventaires :

Etude la population d'écrevisse Signal sur deux cours d'eau du Mâconnais :

L'écrevisse signal, espèce exogène envahissante, a été inventoriée sur deux cours d'eau, le Fil et la Mouge, lors de l'étude piscicole et astacicole des rivières du Mâconnais datant de 2010. Dans le cadre du Contrat des Rivières du Mâconnais, un suivi de ces populations a été réalisé en 2013 avec les objectifs suivants :

- Connaître les limites de répartition de l'espèce sur les deux cours d'eau,
- Proposer des mesures par rapport aux opérations de restauration de la continuité écologique prévues dans le Contrat,
- Evaluer le risque de compétition avec les populations d'écrevisses à pieds blancs.

Les inventaires astacoles ont été réalisés par prospection nocturne au cours de l'été 2013.

Les résultats nous ont surpris. Alors qu'on s'attendait à ce que ces deux populations se soient étendues, il semble au contraire qu'elles aient régressé, aussi bien sur le Fil que sur la Mouge. Les raisons de cette régression ne sont toutefois pas connues. Le rapport est en cours de rédaction.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée(s) : Prissé, Saint-Maurice-de-Satonnay

Pêche électrique sur la Loue dans le département du Doubs

Afin de mener à bien un suivi des populations piscicoles menacées sur la rivière Loue, la Fédération s'est engagée auprès de la Fédération de Pêche du Doubs pour lui apporter un appui technique dans la réalisation d'inventaires piscicoles.

En effet, suite aux mortalités piscicoles de 2010 sur la rivière Loue, de nombreuses démarches ont vu le jour. En particulier, un programme de recherche universitaire s'initie actuellement, visant à caractériser l'état de santé des rivières karstiques en relation avec les pressions anthropiques de leurs bassins versants, étude pour laquelle la Loue constituerait un atelier.

Cette étude comprend un important volet piscicole dont l'université de Franche-Comté a souhaité confier l'organisation à la Fédération de Pêche du Doubs.

Les opérations étant conséquentes pour la plupart (inventaires exhaustifs à 3 passages avec +/- 10 anodes de front), le programme d'étude nécessite d'importants moyens humains rompus à ce type d'opérations.

Dans ce contexte, la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire ainsi que l'ensemble des Fédérations de l'Union Régionale Bourgogne-Comté et celle de l'Ain ont participé à ces inventaires lors de 2012 et 2013.

L'hydrologie des rivières ayant été particulièrement capricieuse, (débit trop important), une partie du programme de l'été 2013 n'a pu être réalisée et a été reporté en 2014.

Participants 2013 : Rémy CHASSIGNOL, Julien MAUPOUX, Irénée SICARD, Thierry VAUTRIN.

Financement : Aucun (repas et nuitées à la charge de Fédération de pêche du Doubs)

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Projet de restauration de la ripisylve sur le bassin du Ternin et du Méchet :

La ripisylve (végétation rivulaire : saules, aulnes...) est le compartiment le plus important dans le fonctionnement des petits hydrosystèmes de têtes de bassin. Elle assure le maintien et le bon état d'écosystèmes diversifiés par ses multiples fonctions : régulation de la température de l'eau, structuration des habitats aquatiques, rôle trophique (alimentaire), maintien des berges, dissipation de l'énergie hydraulique, rôle d'auto-épuration et de réservoirs biologiques.

Elle favorise les sous berges qui constituent des caches et des micro-habitats très recherchés par la faune aquatique.

Dans le cas d'un ruisseau, cette structure en sous-berge est fragile et peut facilement être détruite par le poids du bétail. Les berges s'effondrent, le lit s'élargit, la lame d'eau diminue et les zones de caches disparaissent. La diversité des habitats régresse, l'hydrosystème se banalise et devient nettement moins attractif pour la faune aquatique.



Photo : Absence de ripisylve accentue les encoches d'érosion

Le piétinement des berges, accentué dès lors que la ripisylve a disparue, apporte des sédiments fins et colmate les fonds. Le substrat se désoxygène rendant moins favorable l'accueil de la faune benthique et empêchant la fraie de certaines espèces.

Dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan mené par le Parc Naturel Régional du Morvan, d'importants travaux de restauration de la ripisylve par mise en défens des berges de cours d'eau (installation de clôtures et d'abreuvoirs pour limiter l'accès du bétail aux berges et favoriser la reprise de la végétation) ont été programmés.

La Fédération de pêche s'est proposée pour prendre la maîtrise d'ouvrage d'une partie des travaux. Pour l'essentiel, ces opérations de restauration auront lieu sur certains affluents du Ternin (sur Lucenay l'Evêque et Sommant) et du Méchet.

La Fédération a donc déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional de Bourgogne et du fond FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) une demande de subvention pour un montant total de travaux d'environ 40 000 € pour 2500 km de cours d'eau restauré (clôture, abreuvoir, passage à gué, busage, plantation...) pour l'année 2012.

Nous pensions démarrer les travaux en 2012, malheureusement cette année n'aura permis de récupérer que l'accord de subvention des financeurs.

L'été 2013 a été pleinement consacré à l'animation auprès des propriétaires et exploitants riverains. En effet, avant d'entamer tous travaux, il est nécessaire d'obtenir l'accord des propriétaires et exploitants. Dans le contexte actuel, cela n'est pas toujours chose facile.

Cette animation a été réalisée en partie avec certains présidents d'AAPPMA dont M. Morel (Lucenay-l'Evêque).

Début octobre 2013, après de nombreuses rencontres et de nombreux échanges, nous avons réussi à se mettre en accord avec deux propriétaires riverains.

Après signature des conventions, les travaux débiteront (sauf contre ordre) dans le courant de l'année 2014.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (30 % TTC), région Bourgogne (20 % TTC), fond FEADER (50 % HT), FDAAPPMA 71 (8,1 % TTC)

AAPPMA concernées par les travaux : Autun, Lucenay-l'Evêque

Restauration de la continuité écologique sur le ruisseau du Chenelet

Les rivières et ruisseaux du Morvan forment un ensemble de milieux aquatiques d'intérêt patrimonial. Ces cours d'eau, pour la plupart classés en 1ère catégorie piscicole, abritent des populations de truite fario mais aussi tout un cortège d'espèces sensibles (chabot, lamproie de planer, vairon, juvénile de saumon atlantique, écrevisse à pieds blancs...). Depuis quelques années (2008), le Parc Naturel Régional du Morvan mène une politique de préservation et de restauration de l'ensemble de ces petits écosystèmes dans le cadre d'un Contrat Territorial.

La Fédération participe avec le Parc à la reconstitution des ripisylves, mais aussi à la restauration de la continuité écologique.

Restaurer la continuité écologique signifie aménager ou supprimer les barrages et autres seuils qui ne permettent pas le déplacement des poissons ; ces déplacements étant parfois indispensables aux espèces piscicoles qui effectuent des migrations à la recherche de sites de reproduction ou de grossissement (croissance et développement).

Dans ce contexte, la Fédération a souhaité participer financièrement à l'aménagement de deux obstacles sur le ruisseau du Chenelet à Anost : le seuil du camping à Anost et le chemin rural des Riolots à Anost.

Ces travaux, souhaités par l'AAPPMA d'Anost, et mis en œuvre par le Parc Naturel Régional du Morvan, ont pour objectif de faciliter le déplacement des truites fario lors de leur montaison à la recherche de lieu de reproduction mais aussi lors de la dévalaison des juvéniles.

Coût de l'ensemble de ces travaux : 9328 € TTC – (Seuil du camping à Anost + Chemin rural des Riolots)



Seuil du camping avant travaux



Seuil du camping après travaux

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : Agence de l'Eau Loire Bretagne (50 %), Conseil Régional de Bourgogne (20 %), FNPF (18 %), FDAAPPMA 71 (12 %).

AAPPMA concernée par les travaux : Anost

Restauration de la continuité écologique sur le Mesvrin :

Situé sur une rivière de première catégorie, le Mesvrin à Marmagne, le barrage des Camuzeaux a été effacé par le SINETA (Syndicat Intercommunal d'études et d'aménagements de l'Arroux et de son bassin versant) et le Syndicat du Mesvrin le 6 novembre 2013. L'effacement de cet ouvrage, qui n'avait plus aucune utilité, va permettre de restaurer la libre-circulation des poissons (dont la truite fario) dans le secteur. De plus, cet aménagement va conduire à la suppression du « plan d'eau » créé par le barrage en amont et ainsi permettre de diversifier les écoulements et les habitats du lit mineur du Mesvrin pour la faune piscicole.

La Fédération de pêche est intervenue, avec l'aide de l'AAPPMA, auprès du SINETA pour apporter des conseils techniques avant l'opération et en réalisant gracieusement une pêche électrique de sauvetage.



Figure 3 : Effacement du barrage des Camuzeaux

Responsable : Julien Maupoux

AAPPMA concernées par les travaux : Marmagne

Aménagement d'une zone humide sur la Seille à Cuisery :

L'AAPPMA « Le Goujon Cuiserotain » (Cuisery) est propriétaire d'une parcelle située sur la commune de Cuisery en bordure de la Seille et dont la superficie mesure 1,4 ha. Un petit plan d'eau de 0,17 ha est implanté sur cette parcelle, le reste est principalement occupé par une zone humide.

La zone humide présentant un potentiel piscicole intéressant, l'AAPPMA et la Fédération de pêche ont pour projet de l'aménager pour améliorer ses fonctionnalités piscicoles, notamment pour la reproduction du brochet.

En 2013, la Fédération est intervenue pour réaliser un inventaire piscicole dans la zone humide et pour réaliser des mesures topographiques. Une présentation du projet sur le terrain a été effectuée aux partenaires du Contrat de Rivières Seille.

Les travaux devraient être réalisés en 2014 dans le cadre du Contrat de Rivière Seille. La maîtrise d'ouvrage devrait être portée par l'AAPPMA avec l'assistance technique de la Fédération.

Responsable : Julien Maupoux

AAPPMA concernées par les travaux : Cuisery

Aménagement d'une zone humide sur la Sône à Brienne :

Un petit bras mort est implanté au niveau de la Confluence entre la Sône et la Seille. Ses berges abruptes, son envasement, ainsi que le développement excessif de la végétation arborescente et arborée, limitent toutefois aujourd'hui son intérêt piscicole.

En 2013, la Fédération est intervenue pour réaliser un inventaire piscicole dans la zone humide et pour apporter des conseils techniques sur le projet. Une présentation du projet sur le terrain a été effectuée par l'EPTB Saône-et-Doubs aux partenaires du Contrat de Rivières Seille.

Les travaux devraient être réalisés en 2014 dans le cadre du Contrat de Rivière Seille. La maîtrise d'ouvrage devrait être portée par l'AAPPMA « La Perche » (Romenay) avec l'assistance technique de l'EPTB Saône-et-Doubs.

Responsable : Julien Maupoux

AAPPMA concernées par les travaux : Romenay

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Mise en place de quotas de prélèvement carnassier

De nos jours, les espèces de poissons carnassiers sont de plus en plus prisées par les pêcheurs aux lignes. Sur certains secteurs, la pression de pêche peut être intense.

Si les espèces de salmonidés bénéficient, au titre de l'article R436-21 du code de l'environnement, d'un quota journalier de prélèvement, il n'en va pas de même pour le brochet, le sandre et le black-bass.

S'il semble logique de limiter les captures de truite fario, espèce vulnérable et protégée en France, il peut paraître incompréhensible que le brochet, espèce tout aussi protégée et menacée, ne fasse pas l'objet de mesures de restriction de capture à l'échelle nationale (en dehors des tailles légales).

Ce pourquoi, après un sondage auprès des AAPPMA, lancé dans le courant de l'année 2012, qui avait montré un large plébiscite pour un prélèvement raisonné des espèces de poissons carnassier, le conseil d'administration de la Fédération a mis au vote lors de l'Assemblée Générale de la Fédération (Louhans – mars 2013) le règlement intérieur suivant :

- 1 brochet par jour et par pêcheur à la taille légale de capture de 60 cm,
- 3 sandres par jour et par pêcheur à la taille légale de capture de 50 cm,
- 1 black bass par jour et par pêcheur à la taille légale de capture de 30 cm.

Ce dernier a été voté à l'unanimité moins, une abstention.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

AAPPMA concernées : Toutes

Demande de fermeture commune du brochet et du sandre à la fin janvier.

Dans le département de Saône-et-Loire, la fermeture de la pêche du brochet ne coïncide pas avec la fermeture de la pêche du sandre comme cela peut être le cas dans de nombreux autres départements français.

Depuis les dernières négociations de 2006, la pêche du brochet ferme fin janvier alors que celle du sandre ferme mi-mars, suite à des décisions de la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire en réponse à une demande des pêcheurs professionnels.

Effectivement, les mois d'hiver seraient, selon eux, la période la plus favorable pour la capture des sandres aux filets. A cette saison, ces poissons sont très mobiles et donc très vulnérables.

Selon le principe d'équité entre pêcheurs amateurs et professionnels, l'administration a ouvert la pêche au sandre jusqu'au deuxième week-end du mois de mars pour les pêcheurs professionnels mais aussi pour les pêcheurs amateurs aux lignes. Certes, cette mesure semble conférer plus de droit aux pêcheurs aux lignes, mais elle a aussi une incidence forte. En effet, cette mesure a surtout justifié la présence de filets dans les cours d'eau à une période clé : celle où les sandres sont très mobiles donc plus faciles à capturer (aux filets), mais aussi et surtout celle de la migration et de la reproduction du brochet, espèce à ce jour encore protégée.

A cette époque, la Fédération avait déjà fait part de son désaccord et avait essayé tant bien que mal de s'opposer à cette mesure ; mais en vain, la pêche professionnelle ayant eu le dernier mot.

Une mesure aux conséquences multiples

Cette mesure particulière présente de nombreuses conséquences dont les deux principales peuvent être résumées de la sorte :

D'une part, la réglementation pêche en vigueur ne donne pas les mêmes droits aux pêcheurs aux lignes et aux pêcheurs professionnels.

En effet l'article R 436-33 du code de l'environnement restreint considérablement les modes de pêche aux lignes en période de fermeture du brochet (à partir de la fin janvier) :

« Pendant la période d'interdiction spécifique de la pêche du brochet, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel et aux leurres susceptibles de capturer ce poisson de manière non accidentelle est interdite dans les eaux classées en 2ème catégorie ».

D'autre part, le fait d'autoriser la pêche professionnelle aux filets jusqu'à la mi-mars permet la capture de brochets dans les filets.

Certes, seuls les sandres peuvent être conservés et les brochets doivent être remis à l'eau. Mais on peut s'interroger sur le devenir des brochets piégés dans les mailles d'un filet en cette période de grande fragilité. Nous estimons que cette pratique peut porter atteinte au recrutement de l'espèce alors que cette dernière est menacée (inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France) et **normalement protégée pendant sa période de reproduction.**

Ce dernier point nous interroge tout particulièrement et nous paraît non acceptable au regard des diverses politiques entreprises pour protéger le brochet et ses habitats et des fonds alloués par ailleurs pour préserver cette espèce.

Une demande de fermeture commune

Dans ce contexte très particulier, et à la demande des AAPPMA (lors de l'Assemblée Générale à Louhans en mars 2013), la Fédération a de nouveau sollicité la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire pour demander une fermeture commune (fin janvier) de la pêche au brochet et au sandre dès l'année 2014, pour les pêcheurs aux lignes et les pêcheurs professionnels.

Cette demande a aussi été formulée par les Fédérations voisines de l'Ain et du Rhône, pour lesquelles la double fermeture est encore en application.

Refus de l'administration lors de la commission de bassin pour la pêche professionnelle

Malheureusement pour nos structures associatives de la pêche de loisir, en charge de la protection des milieux aquatique, ces demandes sont instruites (dans nos régions) en DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement*) par une commission appelée **Commission de bassin pour la Pêche Professionnelle.**

Au regard de l'intitulé et de la composition de cette commission, on comprend aisément pourquoi nos demandes ont bien du mal à se faire entendre.

Composition de la commission : 5 représentants des pêcheurs professionnels, 1 représentant des pêcheurs amateurs aux engins et filets, 1 représentant des pêcheurs amateurs aux lignes et des représentants des administrations DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement

et du Logement), DDT (Direction Départementale des Territoires), ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

C'est donc sans surprise, lors de la commission de bassin pour la Pêche Professionnelle réunis le 6 novembre dernier, **que nos propositions ont été rejetées sur avis et consignes de la DREAL Bourgogne et des Directions Départementales des Territoires concernées.**

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

AAPPMA concernées : Toutes

[Pétition pour une demande de fermeture commune du sandre et du brochet à la fin janvier](#)

La Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire ayant rejeté notre demande de fermeture commune du brochet et du sandre à la fin janvier, nous espérons avoir la possibilité de faire appel aux pêcheurs pour émettre un avis sur l'arrêté préfectoral règlementant la pêche dans le département.

Depuis la loi du 27 décembre 2012, chaque publication d'arrêté préfectoral réglementaire est soumise à consultation du public. Cette nouvelle procédure résulte de la mise en œuvre de l'article 7 de la charte de l'environnement qui consacre, en tant que principe à valeur constitutionnelle, le droit pour toute personne de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Ne pouvant agir de la sorte mais souhaitant néanmoins faire part de notre désaccord avec cette mesure, nous avons choisi de mettre en place une pétition à l'intention du préfet de Saône-et-Loire. Celle-ci a pris deux formes différentes :

- une version papier distribuée aux AAPPMA afin qu'elles la mettent à disposition de leur pêcheurs lors des Assemblées Générales, chez les dépositaires de cartes de pêche ou lors de manifestations.
- une version internet, diffusée grâce au site « Mesopinions.com », spécialisé dans les pétitions en ligne, au site Internet et au compte facebook de la Fédération.

Au 31 janvier 2014, cette pétition avait recueilli 4 935 signatures (1 590 signatures papier et 3 345 signatures internet). La Fédération a adressé l'ensemble des signatures à Monsieur le Préfet du Département de Saône-et-Loire et attend une entrevue pour évoquer le sujet.

Responsable : Georges Guyonnet

Mis en œuvre technique : Julien Maupoux et Rémy Chassignol

AAPPMA concernées : Toutes

[Développement de l'activité pêche à la gravière de Fleurville :](#)

Un bureau d'études a été missionné en 2012 par la Communauté de Communes du « Mâconnais Val de Saône » dans le but de valoriser le potentiel touristique et halieutique de la gravière de Fleurville. De nombreuses réunions ont été organisées à cette occasion.

Depuis le mois d'octobre 2013, la communauté de commune a engagé notamment les travaux suivants sur le site :

- aménagements pour limiter l'accessibilité des berges du plan d'eau aux véhicules motorisés,
- rampe de mise à l'eau pour les barques de pêche,
- un poste de pêche pour personnes à mobilité réduite.

La Fédération a participé à l'ensemble des réunions concernant l'aménagement de ce site de pêche. Certaines difficultés étant apparues (notamment concernant l'aménagement de la rampe de mise à l'eau), la Fédération a fait part de ses remarques à la Communauté de communes, en charge des travaux (non terminés à ce jour).

De plus, le règlement intérieur de la pêche du plan d'eau de Fleurville a été revu en début d'année 2013 pour prendre en compte les deux dispositions suivantes :

- ouverture décalée au 1^{er} samedi de juin,
- mise en place de quotas carnassiers journalier (1 sandre, 1 brochet, 1 black-bass/jour et pêcheur).

Le suivi de ce dossier est mené en collaboration étroite avec l'AAPPMA de LUGNY.

Responsable : Julien MAUPOUX, avec la participation de Thomas BRETON.

AAPPMA concernée : Lugny

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

Rédaction hebdomadaire d'article pour le Journal de Saône et Loire

Plus ou moins chaque semaine de l'année 2013 (1 par mois en fin d'année), un article est paru pour la rubrique « Pêche mon Dimanche » du journal de Saône-et-Loire. La majorité des articles ont été rédigés par les chargés d'études de la Fédération.

Responsables : Rémy Chassignol et Julien Maupoux

Refonte du site Internet de la Fédération

Jusqu'en 2012, le site Internet de la Fédération a toujours été élaboré en interne. Aujourd'hui, face à la multiplication des tâches qui nous incombent, face à l'émergence des nouvelles techniques graphiques et face à l'importance que prennent les sites Internet, il a été décidé de faire réaliser la nouvelle version de notre site à une agence de communication.

L'Agence Bleu Luciol s'est donc attachée à réaliser la structure de notre nouveau site Internet. Pour ce faire nous lui avons communiqué le plan du futur site, ainsi que tous les contenus « texte ».

L'agence Bleu Luciol a créé le « design graphique », les modules et applications et l'utilitaire nous permettant de mettre à jour le site de manière autonome.

Le nouveau site est fonctionnel depuis mai 2013.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

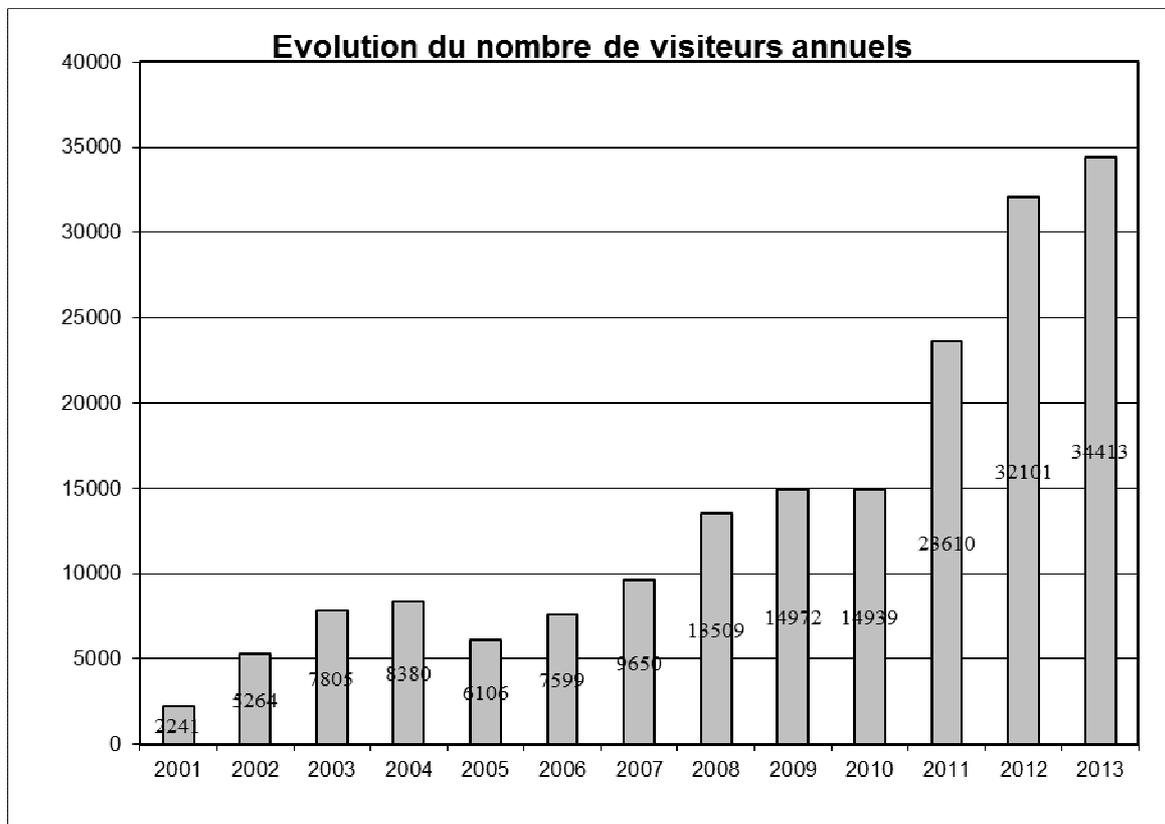
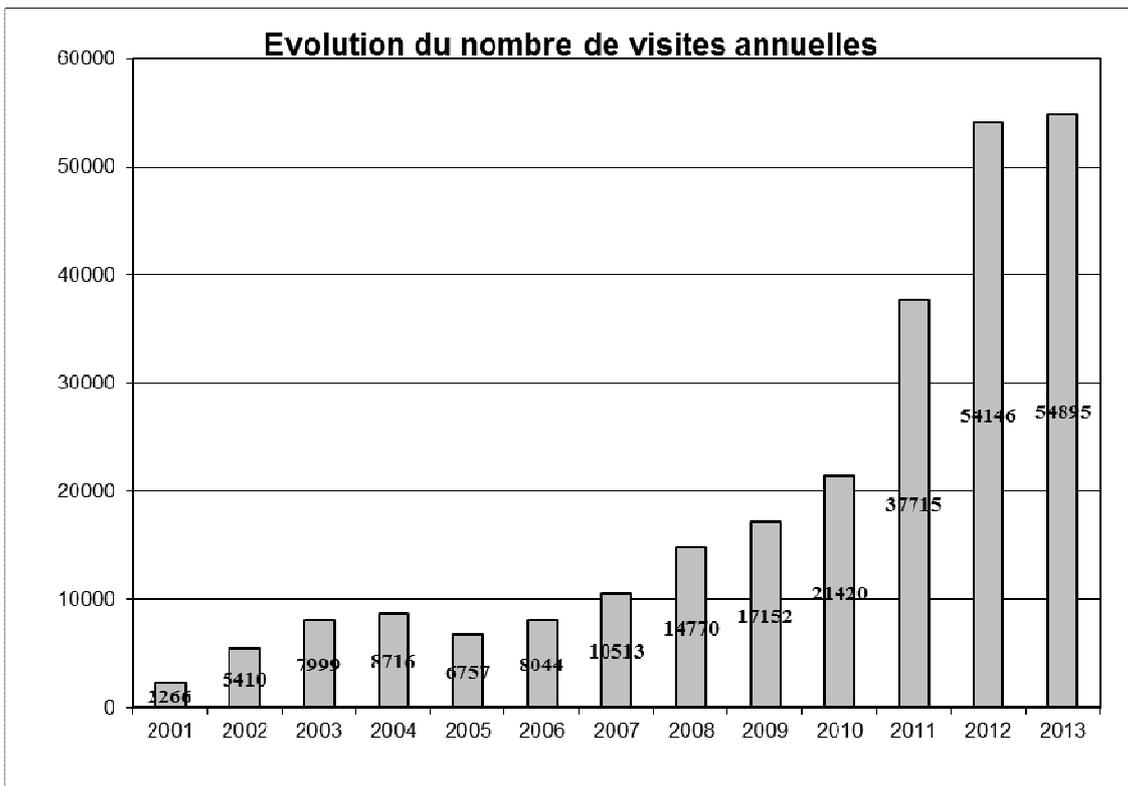
Fréquentation du site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

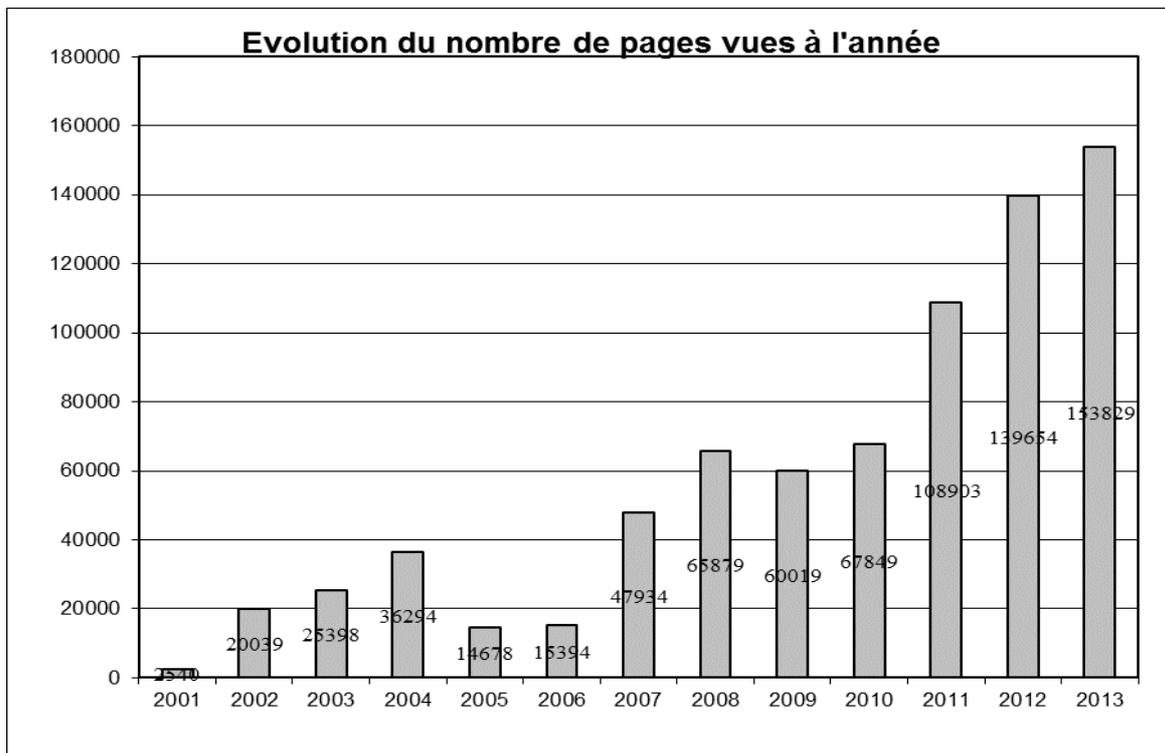
L'activité internet se développe année après année. Aujourd'hui le site internet de la Fédération tend à devenir le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Fréquentation

En 2013, le site de la Fédération a fait l'objet d'un nouveau record d'audience puisqu'il a été consulté 54 895 fois par 34 413 visiteurs pour un total de 153 829 pages vues.

Le module (Google analytics) permettant de réaliser les statistiques du site internet ayant été interrompu pendant plus de 3 semaines au mois de mai (période de refonte complète du site), la hausse de fréquentation n'a pas été complètement mesurée.



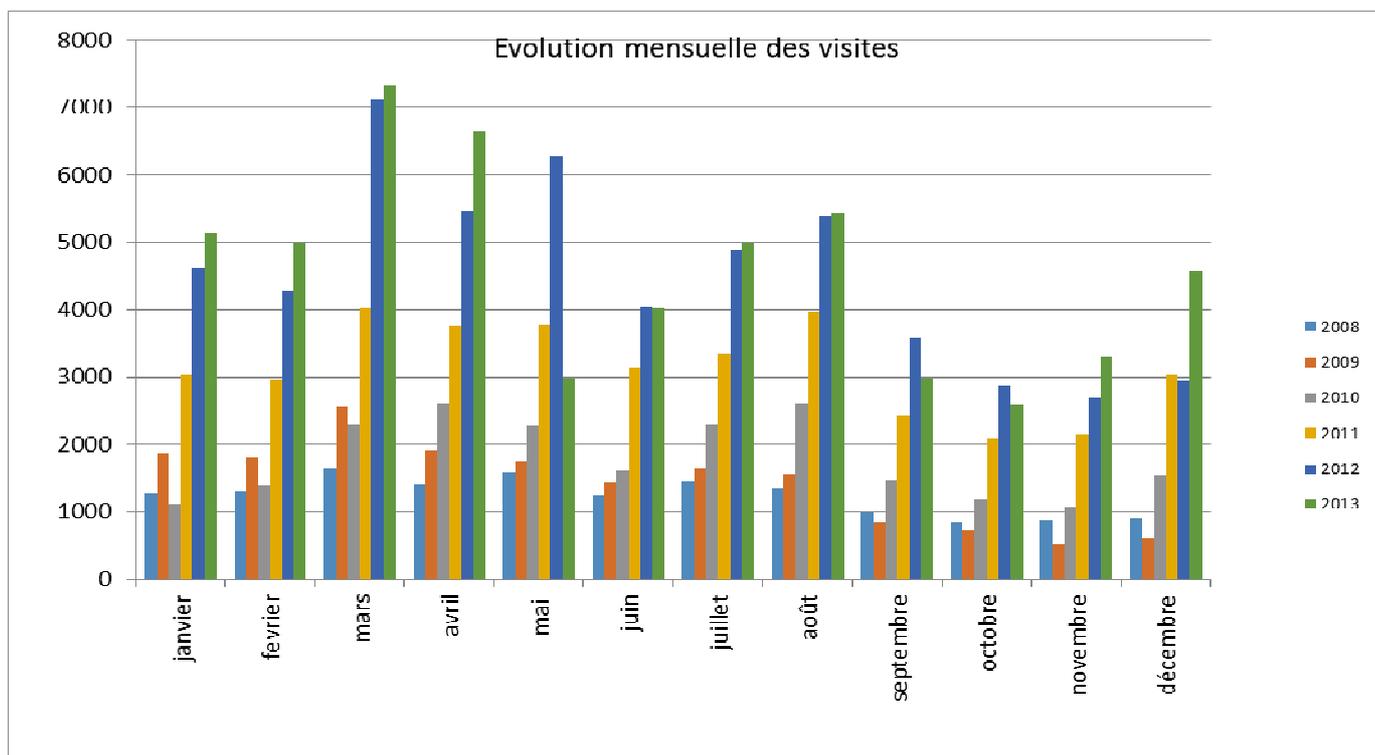


Il est intéressant de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifiée ces dernières années.

Entre 2009 et 2013, le nombre de visites a été multiplié par trois. Cette augmentation des visites peut-être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles et enfin à la tenue d'un agenda.

Pour cette année 2013, 60% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.

En moyenne, les visiteurs restent 3 minutes 10 sur le site et visitent 3 pages du site.



Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite,
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Pour cette année 2013, la fréquentation du mois de mai a été sous-estimée (arrêt du module de mesure statistiques pendant la période de refonte du site).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	50734
Allemagne	1957
Suisse	342
Hollande	320
Angleterre	248
USA	206
Russie	164
Non défini	101
République Tchèque	45

Principaux visiteurs étrangers

Pages les plus consultées par ordre d'importance

Les pages les plus consultées n'ont pu être définies pour cette année 2013 puisque le site a été modifié dans le printemps 2013. Le nom des pages et leur adresse internet ayant été modifiés, il n'est pas possible de définir un classement.

Cartes les plus consultées par ordre d'importance

Depuis 2011, des cartes dynamiques ont été mises en place pour présenter certaines particularités aux pêcheurs.

Ces cartes sont particulièrement prisées par les pêcheurs. Réalisées et enregistrées sur les serveurs de google map, elles ont totalisées (toutes ensembles) 77 928 visites depuis leur parution.

Parcours Carpe de nuit du 1 ^{er} juin au 31 octobre :	36 916 consultations
Carpodromes Fédéraux :	27 780 consultations
Etang de la Fédération de Pêche :	25 085 consultations
Plan d'eau domaine public en Saône-et-Loire :	22 957 consultations
Parcours No kill truite :	16 949 consultations
Parcours truite sauvage :	13 388 consultations
Rampes de Mises à l'eau :	6006 consultations
Parcours No kill Black bass du département :	3 704 consultations
Parcours carpe Nuit sur la Saône département Ain :	11 729 consultations
Parcours carpe Nuit week-end :	18 507 consultations
Parcours carpe de nuit temporaires :	5 386 consultations
Parcours No kill Etang des Vernes :	779 consultations
Carte des Pk de Saône :	390 consultations

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : aucun

Guide 2014 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2014 se présente sous la même forme que le guide 2013 avec toutefois de nombreuses mises à jour : évolution de la réglementation, nouveaux zooms sur certains parcours, changements de présidents, ...

Deux nouvelles pages sont apparues :

- une page pour présenter les animations pêche proposées par Irénée Sicard, le nouvel animateur pêche de la Fédération
- une page pour présenter le service technique de la Fédération.

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de « feuilleter » en ligne le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche ou de le télécharger.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Partenaires publicitaires, FDAAPPMA 71.

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier d'autorisation loi sur l'eau

●Titre : travaux d'aménagement du champ captant de Bourbon-Lancy

●Maître d'ouvrage : Commune de Bourbon-Lancy.

●Rivière : Ruisseau des Surbains

Réponse : Julien Maupoux

Date : 9 octobre 2013

Avis : **défavorable** car le dossier présenté était très insuffisant :

- l'état initial ne prend quasiment pas en compte le ruisseau des Surbains ; en annexe, les résultats d'un IBGN sont présentés, mais cette étude n'est pas mentionnée dans le document d'incidences et elle est de toute façon insuffisante au vu de l'importance des travaux envisagés (il aurait aussi fallu un inventaire piscicole),
- la description des travaux envisagés sur le ruisseau est très sommaire alors qu'il s'agit de travaux physiques lourds,
- ce projet lourd n'est pas justifié par une étude complète de la qualité des eaux superficielles du ruisseau Surbains et des risques de pollution des puits du champ captant.

●Titre : plan de gestion pluriannuel des opérations de dragages et d'entretien sur le Canal du Centre

●Maître d'ouvrage : Voies Navigables de France

●Rivière : Canal du centre

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 23 décembre 2013

Avis : à ce stade d'avancement du projet et compte tenu des éléments apportés dans le rapport d'étude, il est très difficile de se prononcer sur les travaux qui seront entrepris. En effet, les techniques employées pour ces opérations de dragages et les lieux de dépôts (pour exemple) ne sont pas encore définis.

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

●Titre : travaux d'effacement du barrage du Moulin des Camuzeaux

●Maître d'ouvrage : SINETA

●Rivière : Mesvrin

Réponse : Julien Maupoux

Date : 2 août 2013

Avis : favorable, à condition d'y intégrer une pêche électrique de sauvetage et de s'assurer que le droit d'eau lié à cet ouvrage soit abandonné.

●Titre : travaux d'enrochement de la Seille sur la commune de Vincelles

●Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Seille amont de la Seillette, et de la Brenne

●Rivière : Seille

Réponse : Julien Maupoux

Date : 9 octobre 2013

Avis : Pas de remarques.

●Titre : travaux d'enrochement de la rive droite du Bief du Moulin Bernard

●Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins-versants de la Région de Cuisery

●Rivière : Bief du Moulin Bernard

Réponse : Julien Maupoux

Date : 9 octobre 2013

Avis : Pas de remarques.

●**Titre** : Restauration et modernisation de l'écluse de Cuisery sur la Seille

●**Maître d'ouvrage** : Voies Navigables de France

●**Rivière** : Seille

Réponse : Julien Maupoux

Date : 18 novembre 2013

Avis : Pas de remarques.

Consultation : dossier de déclaration d'intérêt général

●**Titre** : Demande de déclaration d'intérêt général pour des travaux de restauration écologique de la Mauvaise dans la traversée de la Chapelle de Guinchay

●**Maître d'ouvrage** : Syndicat Intercommunal Des bassins-versants de la région de La Chapelle-de-Guinchay

●**Rivière** : la Mauvaise

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 9 août 2013

Avis : favorable

Consultation concernant des travaux

●**Titre** : Dragages ponctuels de la Seille à Branges et Louhans

●**Maître d'ouvrage** : Voies Navigables de France

●**Rivière** : Seille

Réponse : Julien Maupoux

Date : 18 novembre 2013

Réponse : Pas de remarques

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

Acquisition de matériel d'animation

Afin de mener à bien le projet animation de la Fédération, il était essentiel de s'équiper de différents matériels pédagogiques. Pour 2013, le matériel acquis est le suivant :

- Le matériel de pêche (Cannes au coup 4m (x15), Ensembles lancer pour le leurre (x10), et l'ensemble du petit matériel nécessaire pour ces techniques, Ensemble mouche (x5)),
- Les « à côté » pour la pêche (cerceaux, cordelettes),
- Le matériel de sensibilisation à l'environnement aquatique : tableau blanc et ses feutres et aimants, modèle anatomique de carpe en résine.

Recherche de partenaires éducatifs

Etant donné que le projet animation de la Fédération est nouveau, il est indispensable de faire des recherches de partenaires (Ecole primaire, Collèges, lycées, Centres de Loisirs, Mairies, IME, ESAT, EHPAD...). Ceci dans le but d'avoir des commandes de la part des différentes structures éducatives du département. Pour l'année 2013, des contacts sérieux ont été pris avec : Les Francas 71, l'IFAC de Bourgogne, Les PEP 71, l'ALSH de Saint Rémy, l'Inspection Académique, La Sauvegarde 71, le SINETA Arroux.

Animations effectuées

Animation Grand Public

Animations gratuites pour les adolescents durant l'été 2013 (Chalon/Saône, Montceau les Mines et Paray-le-Monial)

L'objectif de cette action était de faire connaître la nouvelle compétence « animation » de la Fédération.

Vous pouvez consulter un compte-rendu de la séance de Chalon à l'adresse internet suivante : <http://www.peche-saone-et-loire.fr/bilan-session-peche-de-rue-n1/>

Animations en Centre de Loisirs

Sennecey-le-Grand : durant 2,5 jours pour un total de 40 enfants (mois de juillet)

Saint Rémy : 5 demi-journées pour un total de 68 enfants (juillet et Aout)

FRANCAS : 2 demi-journées pour un total de 30 enfants (juillet)

Animations scolaires

Saint-Usage : Présence de l'animateur lors de la restitution d'un projet mené entre 10 classes primaires du bassin et le CPIE Bresse-Jura. Mise en place d'un stand Fédération avec 3 mini-ateliers (aquarium et sa clé de détermination, loupe binoculaire et écailles de poissons, modèle anatomique de carpe) et d'une bibliographie sur les poissons d'eau douce. Plus d'une centaine d'enfants sont passés sur le stand pour s'essayer à la détermination des espèces de poissons et de l'âge de ces derniers.

Animations AAPPMA

Il ne s'agit pas d'animation à proprement parlé, mais de la présence de l'animateur afin d'appréhender les méthodes exécutées, les techniques de pêche pratiquées ainsi que les lieux utilisés. Les AAPPMA de Saint Vallier et de Torcy ont demandé à être visitées durant une de leurs animations.

Réseau EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)

L'activité Pêche et Milieu Aquatique de la Fédération s'inscrit parfaitement dans la logique de l'EEDD. C'est pour cette raison que l'animateur a participé à la rencontre régionale EEDD organisée par ALTERRE Bourgogne (Agence pour l'environnement et le développement soutenable) le 27 novembre 2013 à DIJON. Cette journée était consacrée aux trames vertes et bleues. Au-delà des connaissances acquises sur la thématique traitée, cette journée était l'occasion de conforter le réseau lié à l'éducation à l'environnement. La logique de réseau doit permettre de faire connaître l'activité au plus grand nombre. De plus, c'est aussi une opportunité pour intervenir sur des projets multi-acteurs. Des liens ont pu être établis avec des structures telles que le Grand Chalons, le Centre Eden, le CPIE Pays de Bourgogne et d'autres associations du champ de l'éducation à l'environnement.

Communication

Afin de mener à bien le projet animation, il est essentiel de communiquer autour de ce dernier. Plusieurs axes ont été privilégiés :

Multimédia

- Création de plusieurs pages « animation » sur le site internet de la Fédération (Grand publique, Scolaire/Centre de Loisir, Stages) ;
- Création et animation (avec les techniciens) du compte Facebook de la Fédération (FD Pêche Saône et Loire).

Support papier

- Insertion d'une page « pôle animation » dans le guide départemental papier 2014 ;
- Création et diffusion d'affiches et flyers concernant les activités d'animation de la Fédération ;
- Rédaction d'un projet pédagogique à destination des responsables de structures.

Autre support

- Acquisition d'un stand estampillé FDAAPPMA 71 : 2 barnums de 3x3m, 2 oriflammes, 4 roll-up (en préparation), une grande carte du réseau hydrographique (en préparation).

Autres activités

En plus de ces activités en lien direct avec le projet animation de la Fédération, l'animateur a participé aux opérations techniques telles que les pêches d'inventaires et de sauvetages, visites de terrain, vidanges d'étang.

Responsable : Irénée SICARD

RAPPORT FINANCIER FÉDÉRATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan Association

Page : 17

Fédération de Pêche

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
	Immobilisations incorporelles	Frais de recherche et développement			
	Immobilisations incorporelles	Concessions, logiciels et droits similaires	20 600	18 487	2 113
	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial (1)			4 015
	Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours			
	Immobilisations incorporelles	Avances et acomptes			
	Immobilisations incorporelles	Total	20 600	18 487	2 113
	Immobilisations corporelles	Terrains	57 587		57 587
	Immobilisations corporelles	Constructions	937 345	518 025	419 320
Immobilisations corporelles	Inst. techniques, mat.out.industriels	62 287	48 616	13 671	
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	298 552	169 846	128 706	
Immobilisations corporelles	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	Total	1 355 773	736 488	619 285	
Immobilisations financières (2)	Participations				
Immobilisations financières (2)	Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières (2)	Titres immob. activité de portefeuille				
Immobilisations financières (2)	Autres titres immobilisés	1 066		1 066	
Immobilisations financières (2)	Prêts				
Immobilisations financières (2)	Autres immobilisations financières	600		600	
Immobilisations financières (2)	Total	1 666		1 666	
	Total I	1 378 040	754 975	623 064	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements			
	Stocks et en-cours	En cours de productions biens et services			
	Stocks et en-cours	Produits intermédiaires et finis			
	Stocks et en-cours	Marchandises			
	Stocks et en-cours	Total			
	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes			595
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	2 960		2 960
	Créances (3)	Autres créances	1 162 013	8 321	1 153 692
	Créances (3)	Total	1 164 973	8 321	1 156 652
	Divers	Autres titres			
Divers	Valeurs mobilières de placement				
Divers	Instruments de trésorerie				
Divers	Disponibilités	1 230 622		1 230 622	
Divers	Charges constatées d'avance (4)	22 545		22 545	
Divers	Total	2 418 140	8 321	2 409 819	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Ecart de conversion Actif				
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	3 796 180	763 296	3 032 883	
Renvois	Engagements reçus	(1) Dont droit au bail			
	Engagements reçus	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
	Engagements reçus	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)			
	Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents			
	Engagements reçus	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			
Engagements reçus	Dons en nature restant à vendre				
Engagements reçus	Autres				

Comptabilité tenue en euros

Bilan

Fédération de Pêche

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	476 751	471 486	
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	1 100 212	1 173 180	
	Report à nouveau			
	Sous-total : Situation nette	1 576 964	1 644 667	
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droits des propriétaires (commodat)		
	Total	I	1 576 964	1 644 667
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
	Total	II		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 438	76 172	
	Dettes fiscales et sociales	81 904	60 864	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	1 350 576	1 332 136	
	Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	4 000	6 485		
	Total	III	1 455 919	1 475 658
	Ecart de conversion passif	IV		
	Total du passif	(I+II+III+IV)	3 032 883	3 120 325
Renvois	Engagements donnés	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 455 919	
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
		(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur les legs acceptés			
	Autres			

Comptabilité tenue en euros

FÉDÉRATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat Fédération de Pêche

Page : 19

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	25 599	15 396
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	25 599	15 396
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	188 759	172 626
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 035	54 082
	Cotisations	450 590	474 631
	Autres produits (1)	2 950	3 121
	Total des produits d'exploitation I	687 935	719 857
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	42 048	59 764
	Autres achats et charges externes (2)	212 513	209 040
	Impôts, taxes et versements assimilés	31 841	25 818
	Salaires et traitements	254 704	227 727
	Charges sociales	119 362	107 406
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	84 172	84 450
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	8 321	
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	18 392	14 543
	Autres charges	1 820	141
		Total des charges d'exploitation II	773 176
	Résultat d'exploitation (I-II) III	(85 241)	(9 033)
Opérations financières	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	20 178	24 463
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers V	20 178	24 463
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI) VII	20 178	24 463
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI) VIII	(65 062)	15 429
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	24 234	14 986

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat (suite)

Fédération de Pêche

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	11 837	4 761
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	11 837	4 761
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		270
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 206	1 347
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	15 206	1 617
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	(3 369)	3 143
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	4 536	5 447
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	719 951	749 082
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	792 919	735 956
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(72 967)	13 126
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

CAISSE DE COMPENSATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan

Page : 13

Association

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total				
	Immobilisations corporelles				
Terrains	790 135	1 167	788 967	753 324	
Constructions					
Inst. techniques, mat.out.industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	790 135	1 167	788 967	753 324	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total					
Total I	790 135	1 167	788 967	753 324	
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
	Avances et acptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	37 059	775	36 284	72 367
Total	37 059	775	36 284	72 367	
Divers					
Autres titres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	215 418		215 418	188 252	
Charges constatées d'avance (4)					
Total II	252 477	775	251 702	260 620	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	1 042 612	1 942	1 040 669	1 013 944	
Renvois Engagements reçus	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre					
Autres					

Comptabilité tenue en

Bilan

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	421 908	421 908
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	445 053	445 053
	Report à nouveau	135	145
	Résultat de l'exercice	172 770	123 940
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I		1 039 868	991 048
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 896
	Dettes fiscales et sociales	801	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total III		801	22 896
Ecart de conversion passif			
Total du passif (I+II+III+IV)		1 040 669	1 013 944
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	801	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en

CAISSE DE COMPENSATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Page : 15

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 830	
	Cotisations	176 733	177 919
	Autres produits (1)	39 733	17 852
Total des produits d'exploitation	218 297	195 772	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		12 222
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	(25)	158
	Autres achats et charges externes (2)	43 451	50 086
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 722	2 685
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	1 167	2 537
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	775	
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges		154
	Total des charges d'exploitation	48 090	67 844
	Résultat d'exploitation	170 207	127 928
Dont : courant	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 336	2 938
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 336	2 938	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
Résultat financier	3 336	2 938	
Résultat courant avant impôt	173 543	130 866	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Comptabilité tenue en

Compte de résultat (suite)

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	27	30 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	27	30 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		36 220
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		36 220
	Résultat exceptionnel (VII-VIII) IX	27	(6 220)
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	801	705
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	221 661	228 710
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	48 891	104 770
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	172 770	123 940
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

Monsieur Georges GUYONNET <i>Président</i>	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
Monsieur Marc DURANDIN <i>1er Vice-Président</i>	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	06 68 02 05 02
Monsieur Christian LARGE <i>2ème Vice-Président</i>	32, boulevard Jean Mermoz 71130 - GUEUGNON	03 85 85 38 52
Monsieur Alain VAUNAIZE <i>Trésorier</i>	18, résidence la Motte Verte 71160 – DIGOIN	03 85 53 44 35
Monsieur Joël CHATOT <i>Secrétaire</i>	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	03 85 75 18 39
Monsieur André BOIVIN <i>Administrateur</i>	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
Monsieur André FOURRIER <i>Administrateur</i>	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
Monsieur Alain GODARD <i>Administrateur</i>	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	03 85 80 41 46
Monsieur Jean-Yves GUENNEGUEZ <i>Administrateur</i>	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENY-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
Monsieur Georges MAMESSIER <i>Administrateur</i>	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
Monsieur Bernard PICHET <i>Administrateur</i>	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
Monsieur François LAVAL <i>Administrateur</i>	3, rue des Carrières 71160 – DIGION	03 85 53 25 19
Monsieur Eric LARGE <i>Administrateur</i>	Cropet 01270 - BEAUPONT	04 74 51 29 21

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Agent de Développement

Thomas BRETON	Les Noues 71260 – ST-GENGOUX-DE-SCISSE tél. 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Prissé, Sainte-Cécile, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-les-Chateaux, St-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint Yan.</i>
Alain MERCIER	52, route de Couches 71670 – LE BREUIL tél. 06 70 93 12 55	<i>Anost, Autun, Blanzay, Bourbon-Lancy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot Perche, Digoin, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Gévelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, St-Berain/Dheune, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Didier PAGEAUX	346, rue de l'Etang de Pitoure 71310-LA-CHAPELLE-ST-SAUVEUR tél. 06 86 26 82 53	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay-les-Chalon, Chatenoy-le-Royal, Dennevy, Gergy, Mellecey, Pierre-de-Bresse, Rully, St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Plain, St-Léger/Dheune, Verdun-sur-le-Doubs</i>
Thierry VAUTRIN	Le Bourg 71470 – LA CHAPELLE-THECLE tél. 06 86 26 82 52	<i>Cuisery, Dommartin-les-Cuisseaux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sagy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Pêcheurs Amateurs.</i>

Secrétariat

Virginie POLLIER Secrétaire Comptable

Tiphaine BUY Secrétaire

Technique

Rémy CHASSIGNOL Chargé d'études 06 73 47 81 72

Julien MAUPOUX Chargé d'études 06 86 26 82 50

Animation

Irénée SICARD Animateur Pêche et Milieux Aquatiques 07 87 78 78 23

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Robert BIGEARD	Dront ; 71550 – Anost	03.85.82.73.01
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	03.85.86.30.23
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.83.31.08.53
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	André PAPILLON	1, impasse des Rompois ; 71450 – Blanzly	03.85.68.04.62
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	03.85.96.57.48
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	EN COURS DE MODIFICATION		
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuellen	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – St Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	17, rue de l'Abbé Béraud ; 71300 – Montceau-les-Mines	03.85.58.70.11
14 CHATENAY-LE-ROYAL « <i>Les Amis de la Friture</i> »	Pierre BOSSU	4, rue Martorey ; 71100 – Saint-Rémy	03.85.48.94.06
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Pascal PRICAT	5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Gilbert TOUZOT	8, rue Marie-Louise Zimberlin ; 71250 – Cluny	03.85.59.17.25
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Alain DEBORDE	12, lot. Les Préauds, Route des Vignes ; 71570 - Chânes	03.85.37.13.70
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Bernard DEFOSSE	Mairie du Breuil – Place du 19 mars 1962 (siège)	09.52.67.83.91
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Michel GAUTHIER	14, rue d'Allevard ; 71200 – Le Creusot	03.85.56.01.36
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Alain VAUNAIZE	18, Résidence la Motte Verte ; 71160 – Digoin	03.85.53.44.35
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Noël MOISSONNIER	529, chemin de Villars Putet ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.76.61.27
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Daniel POUCHELET	6, rue des Mésanges ; 71210 – Ecuisses	06.75.00.26.11
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Gérard MARTIN	2, rue des Roses ; 71190 – Etang-sur-Arroux	03.85.82.33.29
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	2, rue de la Tour ; 71420 – Gévelard	03.85.57.49.05
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.10.70
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÈVEQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Evêque	03.85.82.67.62
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Pierre COMTE	Route des Eaux Bleues ; 71260 – Lugny	03.85.33.23.99
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	9, rue de Lyon ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Roland GAILLARD	7, rue des Roches ; 71110 – Marcigny	03.85.25.39.84
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
39 MELLECEY « <i>La Truite de l'Orbize</i> »	Bernard DRILLIEN	2, Montée Saint-Pierre ; 71640 – Mellecey	03.85.45.23.56
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Alain SEGAUD	33, rue de Charolles ; 71300 – Montceau-les-Mines	09.53.24.97.39
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachiennne</i> »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Bernard GENDRE	Les Sauges – 71430 – Palinges	06.88.58.40.60
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul » ; 71600 – Hautefond	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Bernard GUIBOUX	« Nobit » ; 71420 – Perrecy-les-Forges	03.85.79.37.42
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Jean-Paul INSELIN	23, rue des Maubards ; 71270 – Pierre-de-Bresse	03.85.76.28.73
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Claude VICARD	Le Bourg ; 71470 – La Chapelle-Thècle	03.85.72.95.11
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Hubert BRICE	23, rue du Moulin à Vent ; 71150 – Rully	03.85.87.05.59
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	René PUTIN	84, rue des Brethenières ; 71580 – Sagy	03.85.72.52.27
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Luc CANAL	Place du Lieutenant des Brunes ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.99
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Guy MORET	145, chemin de Luteau ; Lieu dit Lapalue ; 71960 – Verzé	03.85.33.40.77
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Grégory PROST	10 allée Camille Saint Saens ; 71500 – Louhans	06.50.64.02.38
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	René DUMONT	26, route de Louhans ; 71330 – Saint-Germain-du-Bois	03.85.72.00.04
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Jean-Marc GALLAND	15, Route de la Corvée ; 71370 – Baudrières	03.85.47.36.48
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-Pierre DESBOIS	Les Bruyères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.37.81
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	03.85.26.24.31
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	Chemins des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Roger PIERRE	8, rue Lucie Aubrac ; 71250 – Salornay-sur-Guye	03.85.59.49.30
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L'Ablette Toulonnaise</i> »	Christophe PAUTET	La Grande Morambeau ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	03.85.79.47.71
68 TOURNUS « <i>La Bienfaisante</i> »	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Noël BONIN	280, route de Levigny ; 71850 – Charnay-les-Mâcon	03.85.34.40.49
70 VARENNES L'ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Christian PIFFAUT	29, Route Nationale ; 71350 – Sermesse	06.50.90.20.31
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINs	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoïn	03.85.53.25.19
73 SAINT YAN « <i>Les Amis de l'Arconce</i> »	Daniel BENOIT	Route de Poisson ; 71600 Saint Yan	03.85.84.30.14